



## Dessine-moi... un système mer-terre Draw-me ... a sea-land system

### Programme LITEAU IV Rapport scientifique

**ACTeon / Usages et Territoires / Géolittomer-Université de Nantes**

F. Kervarec, Y. Arama, F. Krowicki, A. Raveau, P. Strosser (ACTeon),  
C. Michel (Usages et Territoire),  
B. Trouillet, R. Legé (Géolittomer LETG-Université de Nantes)  
S. Carrier (Agence des Aires Marines Protégées)

**Mots clefs : Prospective, gouvernance, mer-terre, représentations sociales**

N° de contrat : 12-MUTS-LITEAU-6-CVS-018  
Date de notification du contrat : 31/08/2012  
Date de remise du rapport final : 15/02/2015

Coordonnateur : Fabienne Kervarec,  
ACTeon – Antenne de Nantes, 84, quai de la Fosse, 44000 Nantes

Autres partenaires scientifiques bénéficiaires :  
Usages et Territoires, Géolittomer LETG (UMR 6554 CNRS et Université de Nantes)

Partenaires gestionnaires : AAMP (co-financeur) et DIRM MEMN

## Table des matières

Résumé court .....	4
Résumé .....	4
Mots clés .....	4
Abstract .....	4
Key words .....	5
Introduction .....	6
1 – Objectifs du projet et activités prévues et réalisées.....	7
Contexte et objectif .....	7
Les activités et les livrables attendus et réalisés. ....	7
Calendrier .....	8
Point financier .....	9
2 – Vue d’ensemble sur la méthodologie et les principaux résultats des phases 1 et 2.....	11
L’approche.....	11
méthodologie retenue et principaux résultats.....	11
3 - Quelles représentations individuelles et collectives du système mer-terre ?.....	23
La place respective de la mer, du littoral et de la terre dans les cartes.....	23
Les thèmes abordés dans les entretiens individuels reflètent-ils les enjeux d’interface ?	24
La spatialisation des enjeux d’interface (à partir des cartes d’enjeux).....	26
Quelle traduction collective des enjeux d’interface durant les séminaires ?.....	27
4 - Quelle place de la nature ? .....	30
Place de la nature dans les représentations initiales .....	30
Place de la nature dans les scénarios .....	32
Discussions sur la place de la nature au cours de la recherche .....	33
Pour conclure.....	34
5 - Constats et enseignements de la démarche .....	35
Les constats .....	35
Les recommandations.....	37
6 - Quelle transférabilité de la démarche ?.....	41
Dans quel contexte transférer ? .....	41
Quelles difficultés pressenties ? .....	43
Des opportunités concrètes ?.....	44
Des enjeux méthodologiques dans la perspective de reproduction de la démarche.....	45
7 - Appropriation et valorisation .....	46
Quelle implication et quelle appropriation ? .....	46
Les relations avec la DIRM et l’AAMP. ....	48
Valorisation publique et scientifique. ....	49
8 – Mises en perspective et liens avec d’autres projets.....	51
Les démarches de prospective sur l’estuaire de la Seine.....	51
Les initiatives et les projets liés à la gouvernance et la gestion à l’échelle de la manche. .....	53
Références bibliographiques .....	56
Annexe 1 : Valorisation et Textes des publications .....	57
Annexe 2 : Livrables .....	59
Annexe 3 : Réunions tenues dans le cadre du projet.....	60
Annexe 4 : Identification des enjeux mentionnés dans les entretiens .....	62



# RESUME COURT

EN FRANÇAIS

---

## RESUME

Le projet postule que des représentations individuelles trop divergentes pourraient freiner l'élaboration de visions et stratégie partagées à l'interface mer-terre. Il s'interroge sur la manière de faire émerger une interconnaissance pour faire avancer sa gouvernance. Le projet a pour objectifs d'appréhender la diversité des représentations du système mer-terre et d'étudier les impacts potentiels d'un exercice de prospective sur ces représentations. Mobilisant trois outils de représentation socio-spatiale (la carte mentale, l'association libre d'idées et une carte d'enjeux), une première phase d'entretiens auprès d'acteurs de la façade Manche Est-Mer du Nord a confirmé la diversité des représentations du système mer-terre. Dans un second temps, un exercice de prospective a été mené avec une partie des acteurs interviewés conduisant à l'élaboration de scénarios exploratoires. Des entretiens « post-prospective » montrent que l'exercice a permis d'enrichir les visions sur les enjeux de gestion du système mer-terre et de croiser les regards, sans faire émerger une vision commune des solutions possibles. L'exercice souligne l'importance de s'entendre sur les convergences et d'explicitier les sujets de divergence. Le projet conduit à plusieurs enseignements concernant l'utilisation de la prospective pour faire émerger stratégie partagée et plus globalement concernant la co-construction de mesures de gestion de l'espace mer-terre.

## MOTS CLES

Prospective, système mer-terre, Manche, représentations, spatialisation

IN ENGLISH

---

## ABSTRACT

The project argues that individual representations differing too much from one another can slow down the development of common views and strategies in interconnected marine and terrestrial areas. The project investigates ways of creating a common understanding of these areas with the aim of improving its governance. The main objectives of the project are to comprehend the stakeholders' diversity of representations of the sea-land system; and to study the potential ability of a strategic foresight exercise to make different representations merge. A first series of interviews with stakeholders operating in the Channel area has confirmed the diversity of individual representations of the sea-land system. Three spatial representation tools were used: hand drawn map, free association of ideas and a "map of issues". A strategic foresight exercise has then been implemented, leading to build and debate about three different scenarios for the future management of the English Channel area. A second series of

interviews allowed for analysing potential representation evolution. The foresight exercise led to a shared understanding of issues, but not to a common agreement on the solutions. It highlighted the usefulness of understanding points of agreements while making explicit differences in opinion. Several recommendations are expressed on how to best develop strategic foresight exercise and more widely related to participatory processes towards sea-land management.

#### **KEY WORDS**

Strategic foresight exercise, sea-land interface, English Channel, representations

# INTRODUCTION

Ce rapport présente les travaux menés dans le cadre du projet « Dessine-moi... un système Mer-Terre » (2012-2015), réalisé dans le cadre du programme LITEAU. Ce projet a été porté par une équipe pluridisciplinaire de recherche : ACTeon (sciences politiques, socio-économie, sociologie), Usages et Territoires (Prospective), et l'Université de Nantes (LETG-Nantes Géolittomer - UMR 6554 CNRS).

Il a été co-financé par le MEDDE (Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie) et par l'AAMP (Agence des Aires Marines Protégées). Il a bénéficié d'un soutien spécifique de la DIRM MEMN et de l'AAMP (Antenne MMN en particulier).

Après un rappel synthétique des objectifs du projet et des travaux prévus et réalisés (section 1), la section 2 donne une vue d'ensemble des méthodes et des résultats des deux premières phases. Les deux sections suivantes (3 et 4) présentent deux analyses thématiques transversales concernant les représentations des liens mer-terre d'une part et la place de la nature d'autre part. La section suivante (section 5) porte sur les principaux constats et enseignements du projet ; la question de la transférabilité de la démarche déroulée dans le cadre de « Dessine-moi » est alors abordée (section 6). Les deux dernières sections de ce rapport concernent l'appropriation et la valorisation opérationnelle et scientifique de la recherche (section 7) et les liens avec d'autres projets de recherche passés ou en cours (section 8).

L'ensemble des livrables produits dans le cadre de l'étude figure en annexe 2.

# 1 – OBJECTIFS DU PROJET ET ACTIVITES PREVUES ET REALISEES

## CONTEXTE ET OBJECTIF

Limité trop souvent à des questions de Gestion Intégrée des Zones Côtières, l'interface mer-terre européenne est en train de connaître une petite « révolution » de par l'émergence de nouvelles politiques marines<sup>1</sup>, qui élargissent les domaines de l'action publique. Se pose la question du rôle de la mer, fréquemment regardée de la terre ou des côtes, et de son appréhension par les acteurs des politiques publiques qui la concernent directement ou indirectement. D'un point de vue opérationnel, les nombreux processus de planification et stratégies « mer », « terre » ou « littoraux » s'entrecroisent autour d'échelles spatiales et temporelles différentes et chacun aborde une partie plus ou moins « globalisante » de la relation entre activités anthropiques et écosystèmes.

Ceci soulève des questions d'appréhension et de représentation partagée par les acteurs de ces systèmes *mer-littoral-terre* complexes et multidimensionnels, ainsi que de perception d'enjeux et de relations d'interdépendances de ces systèmes dont chacun redéfinira ses propres limites (géographiques, systémiques). Trop peu croisées, les représentations individuelles pourraient freiner l'élaboration de visions co-construites et stratégies partagées, limiter les synergies entre processus élaborés d'une manière indépendante pour chaque composante du système *mer-littoral-terre*, et remettre en cause l'efficacité de l'action publique dans ce domaine.

Les principaux objectifs du projet de recherche « Dessine-moi... un système mer-terre » sont les suivants :

- Appréhender la diversité des représentations des acteurs du système mer-terre ;
- Préparer et mener un exercice exploratoire de prospective pour l'ensemble du système mer-terre ; étudier les changements potentiels des représentations résultant de cet exercice, et plus précisément les liens entre homme et nature dans ces représentations ;
- Développer et appliquer des méthodes et outils spécifiques d'appui à la démarche (entretiens et séminaires de prospective) permettant d'appréhender et d'explicitier (en limitant au mieux les biais) les représentations socio-spatiales d'acteurs et leur évolution.
- Dégager des enseignements opérationnels dans la perspective de stratégies d'intervention co-construites sur l'espace mer-terre et réfléchir collectivement sur la possibilité et la pertinence de transférer la démarche sur d'autres façades et/ou à d'autres échelles.

## LES ACTIVITES ET LES LIVRABLES ATTENDUS ET REALISES.

Le tableau suivant présente une synthèse des livrables produits. Pour rappel, l'ensemble des livrables se trouvent en annexe 2.

---

<sup>1</sup> Telles que la Directive Cadre pour la protection du Milieu Marin et la définition d'une stratégie maritime pour l'Atlantique, com 2011-782, au niveau européen ; la stratégie nationale pour la mer et le littoral et les documents stratégiques de façade au niveau national ; ainsi que la Directive Cadre pour la Planification de l'Espace Maritime (23 Juillet 2014).

Tableau 1 : Activités et livrables : prévus et réalisés

Phase	Activité	Livrable	Etat d'avancement	Coordination	Appui
I	1	A1 - Rapport de synthèse de la bibliographie existante	Réalisé	ACTeon	Usages et Territoire
I	2	A2 - Rapport de synthèse sur l'appréhension des enjeux d'interface par les acteurs et décideurs	Réalisé	ACTeon	Usages et Territoire
I	3	A3 - Note méthodologique sur les outils et biais induits par leur utilisation	Réalisé	Université de Nantes	ACTeon
I	4	A4 - Note explicative sur la méthodologie de prospective	Réalisé	Usages et Territoire	ACTeon
II	5	A5 - Note de synthèse descriptive du site choisi intégrant des éléments cartographiques – Diagnostic prospectif	Réalisé	Usages et Territoire	ACTeon Université de Nantes
II	6	A6 - Rapport analytique sur les représentations socio-spatiales	Réalisé	ACTeon	Usages et Territoire, Université de Nantes
II	7	A7, A8 & A9 - Compte rendu des ateliers A10 - Synthèse de l'analyse des produits de l'exercice de prospective	Réalisé	Usages et Territoire	ACTeon
II	8	A11 - Synthèse analytique sur l'évolution des représentations	Réalisé	Acteon	Usages et territoires
III	10	A12 - Rapport de synthèse du projet A13 & A14 - Synthèse à visée opérationnelle A15 – Petit guide opérationnel.	Réalisé En cours de finalisation	ACTeon	Usages et Territoire
III	11	A16 – Synthèse de l'atelier	Réalisé	ACTeon	Usages et Territoire
Gestion de projet	T2	A17 – Site internet du projet	Mis en place	ACTeon	Usages et Territoire

L'avancée du projet a donné lieu à 4 réunions de l'équipe de recherche, 3 réunions du comité de pilotage et 1 atelier élargi de restitution et de débats (ouvert au comité de pilotage, aux membres de la Commission spécialisée et de la Commission permanente du CMF ainsi qu'à l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet). Le compte rendu de l'atelier de restitution figure en annexe 2 (livrable A16). La liste de l'ensemble des réunions organisées dans le cadre du projet de recherche figure en annexe 3.

Le rapport exécutif demandé dans le cadre du programme Liteau tient lieu de synthèse opérationnelle (livrables A13 et A14 dans les deux langues). Dans un souci de complémentarité, le livrable A15, intitulé « guide opérationnel » est orienté plus spécifiquement vers les enseignements et les enjeux de transférabilité (livrable A15).

## CALENDRIER

La construction de relations avec les acteurs du territoire et notamment l'implication de représentants du Conseil Maritime de Façade (CMF) Manche Est – Mer du Nord a fait l'objet d'une attention particulière, spécifiquement en début de projet. La nécessité de valider auprès du CMF la participation de certains membres au comité de pilotage du projet, l'appel à participations (au COPIL) et l'organisation du premier comité de pilotage ont nécessité un effort particulier et du temps ; ce dernier s'est tenu en janvier 2013. En outre, l'organisation d'une réunion particulièrement importante (à la charnière des phases 1 et 2, incluant des tests

des outils de représentation socio-spatiale) a été retardée pour tenir compte des disponibilités d'un maximum de participants, membres du comité de pilotage.

Il s'en est suivi un léger décalage par rapport au calendrier initial, accentué par la période estivale : la plupart des entretiens sur les représentations initialement prévus en juin-juillet ont finalement été menés en septembre au vu des disponibilités des personnes interviewées.

Par ailleurs, le changement, à trois reprises depuis le démarrage du projet, de la personne référente au sein de la DIRM – qui assure également la liaison avec le CMF - a entraîné un temps supplémentaire d'organisation et de prise en main du projet du côté de la DIRM.

Enfin, trois temps clés d'échanges à visée opérationnelle ont été organisés entre octobre 2014 et janvier 2015 (une présentation auprès de la Commission Permanente du CMF MEMN, un séminaire d'échanges et restitution auprès des acteurs de la façade, une présentation/discussion auprès de la DIRM NAMO). Les discussions ainsi tenues ont enrichis les enseignements pouvant être dégagés du projet ainsi que la réflexion sur la transférabilité de la démarche.

En Août 2014, une demande de délai pour la finalisation du projet a été accordée, considérant l'ensemble de ces éléments.

## **POINT FINANCIER**

Les tableaux suivants présentent les bilans financiers respectifs d'ACTeon et d'Usage et Territoires.

Tableau 2 : Récapitulatif des dépenses par phase - ACTeon

Type de dépenses	Phase 1			Phase 2				Phase 3		Total
	Entretiens préliminaires	Revue de littérature	Coordination /valorisation	Entretiens	Prospective	Analyse représentations	Coordination /valorisation	Analyse (finalisation)	Coordination /valorisation	
<b>Personnel senior</b>	6276,28	3775,1	13779,85	5033,45	5257,85	15581,42	8223,38	9558,37	3176,12	70661,82
<b>Personnel junior</b>	1751,36	5521,73	4505,63	4913,69	7094,65	6170,61	4178,77	1206,36	760,11	36102,89
<b>Missions</b>	163,7		1209,94	1687,44	1160,2		864,24		1382,78	6468,3
<b>Autres</b>					1646					
<b>Total</b>	<b>8191,34</b>	<b>9296,82</b>	<b>19495,42</b>	<b>11634,58</b>	<b>15158,70</b>	<b>21752,1</b>	<b>13266,38</b>	<b>10764,73</b>	<b>5319,01</b>	<b>114879,01</b>

Tableau 3 : Récapitulatif des dépenses par phase – Usages et Territoire

Type de dépenses	Phase 1			Phase 2				Phase 3		Total
	Entretiens préliminaires	Revue de littérature	Coordination /valorisation	Entretiens	Prospective	Analyse représentations	Coordination /valorisation	Analyse (finalisation)	Coordination /valorisation	
<b>Personnel senior</b>	4271	4271	4271	4271	25629	4271	4271	4271	4271	59800
<b>Missions</b>			1097,41	387,69	1645		115,55		392,41	3637,7175
<b>Autres</b>										
<b>Total</b>	<b>4271</b>	<b>4271</b>	<b>5369</b>	<b>4659</b>	<b>27273</b>	<b>4271</b>	<b>4387</b>	<b>4271</b>	<b>4664</b>	<b>63438</b>

## **2 – VUE D’ENSEMBLE SUR LA METHODOLOGIE ET LES PRINCIPAUX RESULTATS DES PHASES 1 ET 2**

### **L’APPROCHE**

Globalement, le projet de recherche s’inscrit clairement dans le champ du soutien aux politiques publiques et peut constituer une source d’inspiration opérationnelle pour les services de l’Etat et acteurs impliqués dans :

- Les étapes initiales du processus de concertation et de mobilisation d’acteurs, permettant en particulier d’appréhender les enjeux de manière systémique et globale et d’anticiper les effets de différentes stratégies de régulation des usages sur le plan social, économique et environnemental.
- L’élaboration visions partagées et d’exercices exploratoires de prospectives à l’échelle de la façade maritime, échelle clé pour la mise en œuvre de la DCSMM et des documents stratégiques de façade.

Pour autant, les travaux menés correspondent davantage à de la recherche appliquée qu’à de la recherche opérationnelle ; en effet, le projet ne répond pas à un mandat spécifique justifiant une intervention directe sur la décision. Les liens entre le projet et les processus de décisions en cours viennent principalement des enseignements dégagés de l’expérience et des pistes proposées en termes de transférabilité (voir conclusion du rapport).

### **METHODOLOGIE RETENUE ET PRINCIPAUX RESULTATS**

Les activités de recherche sont structurées en trois phases principales. Après une étape préparatoire et méthodologique notamment pour adapter les outils et finaliser la méthode – phase 1, le travail exploratoire est mené sur la façade Manche-Est-Mer du Nord. La deuxième phase du projet a consisté parallèlement (1) à mettre en œuvre l’exercice de prospective et (2) à identifier les représentations des acteurs du système Mer-Terre et en étudier l’évolution. La troisième phase a porté sur l’analyse et la valorisation des résultats. La figure suivante présente ces différentes étapes et les décline par activité.

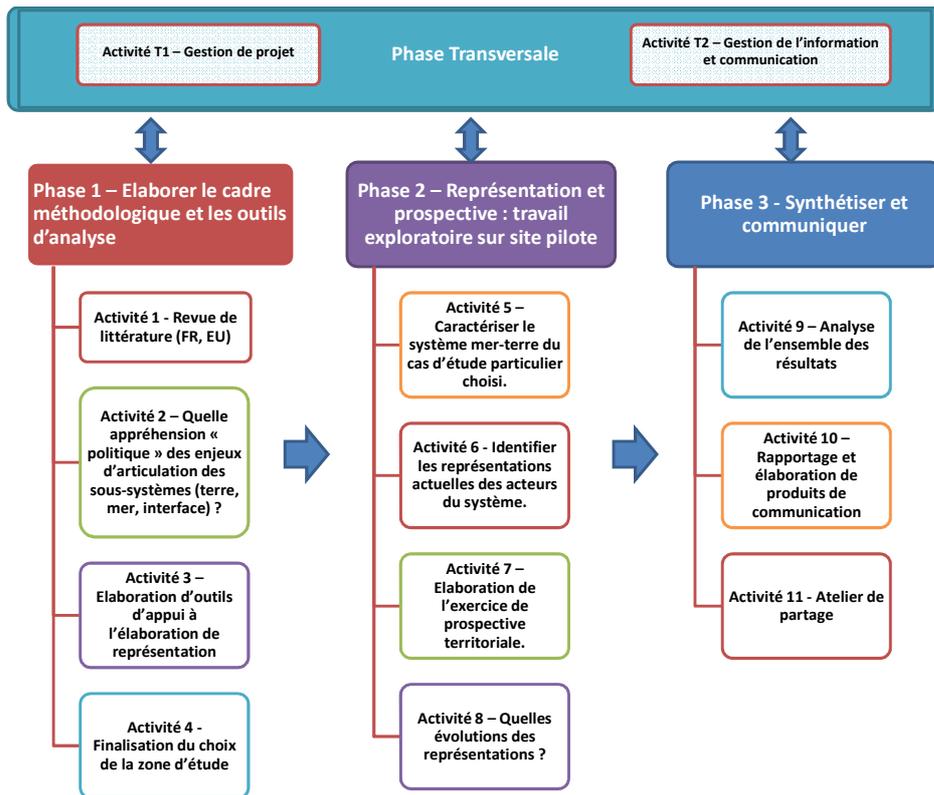


Figure 1 Les différentes phases et activités développées dans le cadre du projet.

L'implication des acteurs de la façade MEMN, notamment de membres du Conseil Maritime de Façade, via le comité de pilotage du projet, mais aussi en tant que participants aux entretiens et aux séminaires de prospective permet d'assurer l'articulation entre recherche et monde de la décision. La figure 1 précise les principales étapes du projet et l'implication des acteurs.

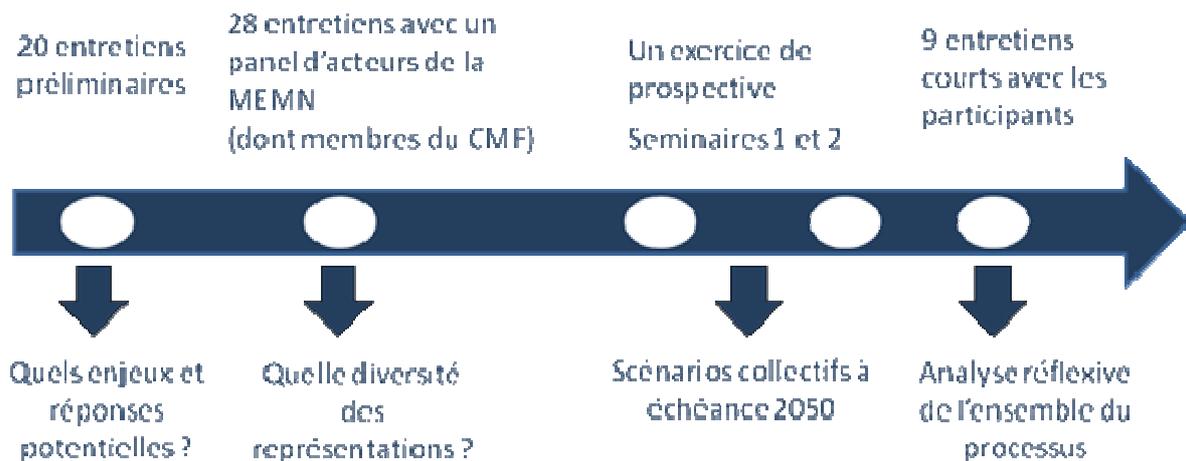


Figure 2 Principales étapes et implications des acteurs

## **Phase 1 – Cadre méthodologique et outil d’analyse.**

Afin de préparer la phase exploratoire, la phase 1 a permis d’affiner le cadre méthodologique et de développer les outils d’analyse. Pour cela, quatre activités principales ont été menées : une revue de littérature déclinée sur trois thèmes centraux pour le projet, une série d’entretiens auprès d’acteurs de l’espace mer-terre en France (métropole), une analyse des outils mobilisables pour apprécier les représentations socio-spatiales et enfin un travail de définition et de précision de la zone d’étude et de la méthodologie.

### ***Revue de littérature***

Au cours de la phase 1, une revue de littérature a conduit à la rédaction de trois fiches bibliographiques thématiques, concernant (Livrable A2, annexe 2) :

La prospective, en particulier dans le champ littoral et maritime ; l’approche retenue pour le projet se situe dans le champ des prospectives participatives territoriales, qui commence tout juste à se développer en mer. Les références identifiées dans la revue bibliographique ont contribué à alimenter l’exercice de prospective.

Les représentations sociales. Cette fiche présente les principales approches et méthodes de mesures des représentations sociales, via deux entrées principales par la sociologie et par la psychologie sociale. Elle a contribué à fonder les choix méthodologiques développés pour le déroulé des entretiens sur les représentations.

Les approches de gestion du système mer-terre. Ce travail témoigne de la portée, de la complémentarité et des limites de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et de la planification de l’espace maritime (PEM) ainsi que des possibilités de les articuler. Il a permis de mettre en perspective les activités suivantes (entretiens notamment) et a contribué à alimenter le volet gouvernance du diagnostic prospectif (phase 2).

Globalement, cette revue de littérature a permis à l’équipe pluridisciplinaire de se construire une base de connaissances et un langage communs en capitalisant sur les travaux déjà réalisés sur chaque thème.

### ***Analyse de la perception des enjeux d’interface mer-littoral-terre à partir des entretiens préliminaires.***

#### ***Méthode.***

20 entretiens ont été menés auprès d’acteurs nationaux ou d’autres façades (hors Manche Est), afin d’affiner la compréhension des enjeux d’interface entre les trois mondes « mer-littoral-terre », leur perception ainsi que les réponses aux enjeux politiques ou opérationnels qui permettraient d’assurer une articulation effective entre les stratégies et acteurs des trois mondes.

#### ***Principaux résultats***

Une synthèse analytique de ces entretiens a été développée selon deux angles.

Le premier angle permet d’alimenter la réflexion prospective, en identifiant (1) une dizaine de tendances lourdes, c’est-à-dire de tendances sur le devenir de ces territoires mer-littoral ayant une faible incertitude ; (2) une quinzaine d’incertitudes critiques, c’est-à-dire de variables ou objets dont les trajectoires sont plus ou très incertaines. Elles peuvent basculer dans des états très différents et de fait amener à des situations contrastées du système étudié. L’analyse des tendances lourdes et incertitudes vise à apporter un regard dynamique pour interpréter les enjeux, dans une perspective de débat pour l’exercice de prospective.

Le second angle d'analyse des entretiens consiste à croiser les regards portés par les acteurs rencontrés sur la gouvernance, en soulevant en particulier la difficulté d'appréhension du *système mer-terre* et de construction d'une gouvernance partagée sur cet espace particulier. Ce travail conduit à affiner l'hypothèse que les perceptions divergentes et souvent sectorielles (sans être forcément opposées) de l'interface terre-mer agissent comme des points d'achoppement compliquant la construction partagée de la gouvernance et en premier lieu la définition des échelles et des lieux d'articulation. Ces résultats sont détaillés dans la « Note sur les enjeux issus des entretiens préliminaires » (Annexe X, livrable A2).

### ***Analyse des outils de représentations socio-spatiales***

#### ***Méthode***

La troisième activité de la phase 1 porte sur les outils de représentations spatiales mobilisables afin de collecter les représentations sociales du système mer-terre par les acteurs. Elle a consisté tout d'abord à recenser, définir et décrire brièvement les outils à analyser. Neuf outils<sup>2</sup> ont ensuite été analysés et comparés au regard des besoins du projet. Des combinaisons d'outils ont également été étudiées. A la suite de cette analyse, les 4 outils les plus pertinents ont été testés auprès des membres du comité de pilotage du projet, suivant différentes combinaisons et s'appuyant sur une mise en situation (entretiens réels).

#### ***Résultats***

A l'issue des tests, la séquence finalement retenue pour les entretiens sur les représentations combine :

- la carte mentale : ici une représentation libre de l'espace correspondant aux activités de l'interviewé ;
- l'association libre d'idées, association de termes à partir de l'espace inducteur que constitue la carte mentale ;
- la carte d'enjeux, représentation de « zones à enjeux » sur un fond cartographique.

Le protocole d'entretien a par la suite été développé en prenant en compte simultanément les résultats de cette analyse d'outils de représentations spatiales et les enseignements de la revue de littérature sur les représentations sociales.

La note développée pour cette analyse figure en annexe 2, livrable A3.

### ***Finalisation du choix de la zone d'étude et de la méthodologie de prospective***

Au terme de la phase 1, la façade MEMN se confirme comme la zone d'étude retenue, en cohérence avec l'échelle de travail du CMF. Les limites de ce territoire sont bien entendu issues d'un arbitrage entre des sous-territoires de vie, qui fait sens pour les acteurs (et que les entretiens viennent révéler), une échelle de gouvernance en émergence (celle du CMF) et une échelle cohérente en terme de compréhension des processus environnementaux, sociaux et économiques. Enfin, un livrable spécifique (annexe 2, livrable A4) précise la méthode adoptée pour l'exercice de prospective, autour des trois phases de mise en tension, d'écriture des scénarios et de leur mise en discussion.

---

<sup>2</sup> Il s'agit du graphe cognitif, de la carte mentale, du jeu de reconstruction spatiale, de l'association libre d'idée (spatialisée), de la carte d'enjeu, du sociogramme, du questionnaire, de la carte participative et des techniques de modélisation spatiale.

## **Phase 2 – Représentation et prospective : travail exploratoire sur la façade Manche Est – Mer du Nord.**

La phase 2 constitue la phase exploratoire du projet, son cœur, articulant l'exercice de prospective et l'analyse des représentations sociales et de leur évolution.

### *Le diagnostic prospectif.*

#### *Méthodologie :*

Il s'agit tout d'abord de caractériser le système mer-terre du cas d'étude particulier choisi (MEMN) et d'en développer une compréhension synthétique et sectorielle. Pour cela, des fiches variables ont été rédigées pour dix thématiques<sup>3</sup>, constituant la base du diagnostic prospectif. Elles permettent de (1) réunir de manière synthétique des connaissances thématiques sur les grandes variables du système étudié ; (2) préparer la pensée en mode prospective : lecture diachronique (passé, présent, futur) ; (3) préparer la pensée en mode « liberté » : penser l'avenir comme indéterminé ; (4) préparer la pensée en mode « pouvoir » : identifier les marges de manœuvre. Ces fiches ont été diffusées en amont de l'exercice de prospective à l'ensemble des participants et ont fait l'objet d'un temps de discussion lors du premier séminaire.

#### *Principaux résultats :*

*Tableau 4 : Thèmes retenus pour les fiches variables (diagnostic prospectif).*

Environnement (qualité de l'eau et écosystème) et gestion de la qualité des écosystèmes (AMP, SAGE, RN, Natura 2000...) (deux fiches)

Aménagement portuaire et transport maritime

Activités halieutiques : pêches diverses

Aquaculture (conchyliculture et pisciculture)

Activités en prise avec les fonds marins ou la colonne d'eau: câbles, granulats EMR et éolienne pêche (en rappel)

Tourisme et activités de loisir (culture, sport)

Gouvernance intégrée de la mer et du littoral (GIZC, GIML, DCSMM, DSF..) et stratégie spatiale

Population littorale et urbanisation

Liens (humaines et non humains) avec les mer-territoires adjacents (UK, Belgique, Bretagne, Mer du Nord, Mer celtique...)

Risques littoraux et maritimes (érosion, submersion...)

Ces fiches variables figurent en annexe 2 de ce rapport (Livrable A5).

<sup>3</sup> Environnement, gestion de la qualité des écosystèmes, aménagement portuaire et transport maritime, activités halieutiques, aquaculture, activités en prise avec les fonds marins ou la colonne d'eau, tourisme / loisir, gouvernance intégrée, population littorale et urbanisation, liens avec les mer-territoires adjacents, risques littoraux et maritimes.

## L'analyse des représentations socio-spatiales

### Méthode

28 entretiens ont été réalisés afin de recueillir les représentations sociales d'acteurs impliqués diversement dans la gouvernance du système mer-terre, sur la façade MEMN.

**La méthodologie d'entretien** privilégie une approche directive à semi-directive. Le protocole d'entretien combine trois outils de mesures des représentations socio-spatiales selon les modèles analogiques et conceptuels avec une induction en entonnoir :

- la carte mentale : ici une représentation libre de l'espace correspondant aux activités de l'interviewé ;
- l'association libre d'idées, association de termes à partir de l'espace inducteur que constitue la carte mentale ;
- la carte d'enjeux, représentation de « zones à enjeux » sur un fond cartographique.

Le protocole d'entretien a par la suite été développé en prenant en compte simultanément l'analyse des outils de représentation socio-spatiale (livrable A3) et les enseignements de la revue de littérature sur les représentations sociales (livrable A1.2).

Le choix des acteurs interviewés s'est orienté selon :

- leur appartenance à un des collèges du CMF (recherche d'une majorité de membres du CMF en parallèle d'une ouverture à l'extérieur) ;
- l'usage ou l'activité qu'il « représente » (recherche d'une certaine couverture des usages du système Mer-terre) ;
- leur localisation dans l'espace Manche-Est Mer du Nord (avec la recherche d'une répartition homogène) ;
- leur non-appartenance au COPIL du projet de recherche ;
- leur âge (avec le constat de l'absence de personne entre 20 et 35 ans).



Termes (par ordre d'apparition)	Valence	Classement
Flux	+	1
Richesses	+	2
Frontières	+	4
Grande Bretagne	+	8
Risques	-	5
Patrimoine	+	6
Ports	+	3
Conquêtes	+/-	7
Guerres	-	10
vent	+	9

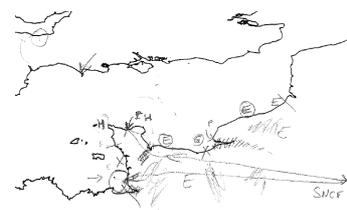


Figure 3 : Illustration de productions des entretiens : carte mentale, tableau d'association libre et carte d'enjeux

Le choix d'un questionnaire en forme d'entonnoir, avec une première partie induisant le moins de biais possible et une seconde partie mettant en scène notre objet d'analyse, permet de séparer l'appréciation des productions spontanées des productions induites et d'en tirer une analyse et un recul sur nos résultats.

L'analyse des représentations socio-spatiales a tout d'abord conduit à la construction de « profils complexes », centrée sur les messages clés des entretiens, les perspectives adoptées et les objets mentionnés par les personnes interviewées. L'approche vise à expliciter différentes manières d'appréhender l'espace et le système étudié et à en tirer les implications dans le cadre des processus décisionnels associés à cet espace.

Dans un premier temps, la méthodologie d'analyse est fondée sur les profils sociologiques de valeur de Philippe Mallein<sup>4</sup> et sur la construction de *profils idéaux-typiques* inspirés par la sociologie de Max Weber. Ces profils-types ont été construits sur la base de cinq dimensions : relation à l'espace, au temps, aux autres, à la connaissance et à l'action. Dans un second

<sup>4</sup> Voir en particulier Mallein (2009).

temps, l'équipe de recherche a évalué le degré d'appartenance de chaque personne interrogée aux différents profils développés. La démarche aboutit à la construction de profils « complexes », entendus comme des combinaisons de profils-types, et plus proches des profils réels des acteurs interrogés. Les étapes de cette analyse sont déclinées dans la figure suivante.

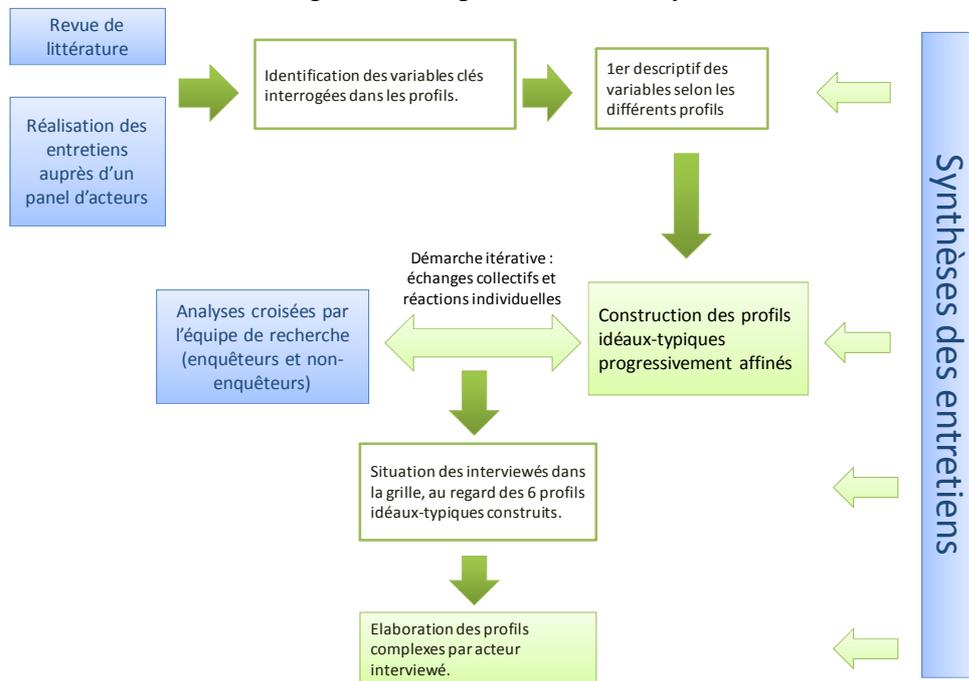


Figure 4 : Etapes de construction des profils idéaux-typiques et des profils complexes.

Cette approche par les profils des acteurs a été complétée :

- par une analyse et un traitement cartographique des cartes d'enjeux, à partir d'agrégations globale puis thématiques des cartes d'enjeux ;
- par une analyse des cartes mentales, en particulier en termes d'échelles retenues ;
- par une comparaison des échelles observables sur les cartes mentales et sur les cartes d'enjeux ;
- par une analyse thématique des termes ressortant de l'exercice d'association libre d'idées.

#### Principaux résultats.

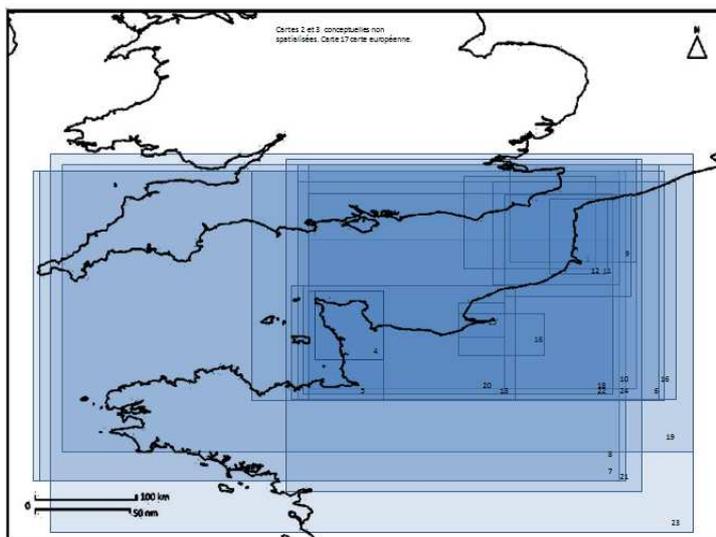
L'encadré suivant reprend les principaux résultats issus de l'analyse des profils de valeurs.

- **Six profils-type** ressortent des entretiens, l'espace pouvant être considéré comme : (1) un espace de développement économique territorial ; (2) un espace pour ma filière économique ; (3) un espace politique ; (4) un espace pour l'environnement ; (5) un espace esthétique ; (6) un espace pour le patrimoine culturel ou esthétique.
- Les profils individuels combinant différents profils types ont été représentés sous la forme de radars, ce qui a facilité l'analyse..
- On observe une **grande hybridation des profils** (le plus souvent trois ou plus profils idéaux-typiques combinés pour un profil complexe). Les profils « environnement », « politique », « filière » et « développement territorial » sont, selon les personnes, des profils dominants ou secondaires mais les profils « esthétique » et « patrimoine culturel » interviennent, globalement, de manière plus complémentaire, comme moins fondateurs des profils observés.
- La **dominante du profil complexe apparaît reliée à l'activité professionnelle** de la personne, mais le lien n'est pas exclusif lorsque l'on considère le profil complexe global. Le lien avec le système mer-terre semble

se construire bien sûr notamment par la profession, mais vient aussi s'enrichir des autres dimensions des personnalités (contexte, lieu de vie, centres d'intérêts...). En outre, dans tous les cas, les profils secondaires ou/et complémentaires semblent pouvoir jouer un rôle potentiel important dans la création de liens et de « lieux » ou « zones » de croisement ou d'échanges entre acteurs (jouant un *effet passerelle*).

- Une *analyse en creux* permet d'observer l'**absence ou quasi-absence du profil « Filière » en tant que profil secondaire/complémentaire**, contrairement aux autres profils qui interviennent tous comme secondaire ou complémentaire pour certains acteurs. En dehors de la composition de l'échantillon, ce constat peut s'expliquer par le fait que le profil « Filière » se trouve logiquement fortement relié à la profession. Cela supposerait également qu'il est difficile d'adopter une « perspective filière » pour des acteurs qui ne sont pas directement concernés professionnellement par cette entrée.
- Des **profils de « facilitateurs »** ont été définis comme traduisant une hybridation importante pour 5 personnes (sur 28). Ces facilitateurs peuvent jouer un rôle comme créateur potentiel de liens entre les perspectives/profils (*l'effet passerelle* évoqué ci-dessus), dans le contexte de processus concerté et plus globalement de temps d'échanges (séminaires de prospective par exemple).

**Les cartes mentales** ont montré la diversité des perspectives des personnes interrogées (voir aussi à ce sujet l'analyse transversale sur les liens mer-terre développée dans ce rapport). Les échelles retenues par les interviewés sont également très variables, comme en témoigne la carte suivante, superposant les différentes échelles des cartes mentales individuelles. La liberté accordée pour la réalisation de la carte mentale s'est aussi traduite dans les échelles retenues, qui vont d'un schéma très local à une carte du monde. La sous-échelle de la façade a pu concerner par exemple une représentation de l'estuaire de la Seine à la frontière Belge. Compte tenu de la question, cette échelle est très liée à l'activité professionnelle de la personne interrogée.



**Lors de l'exercice des cartes d'enjeux**, le premier trait de crayon a souvent concerné le trait de côte. Néanmoins, il n'a été évoqué en termes d'enjeux que par 9 personnes, selon l'idée d'évolution du trait de côte. Des zones particulières d'enjeux sont ressorties : le Pas de Calais, l'estuaire de la Seine et la presqu'île du Cotentin, comme en témoigne la carte ci-dessous, qui agrège l'ensemble des cartes individuelles d'enjeux.

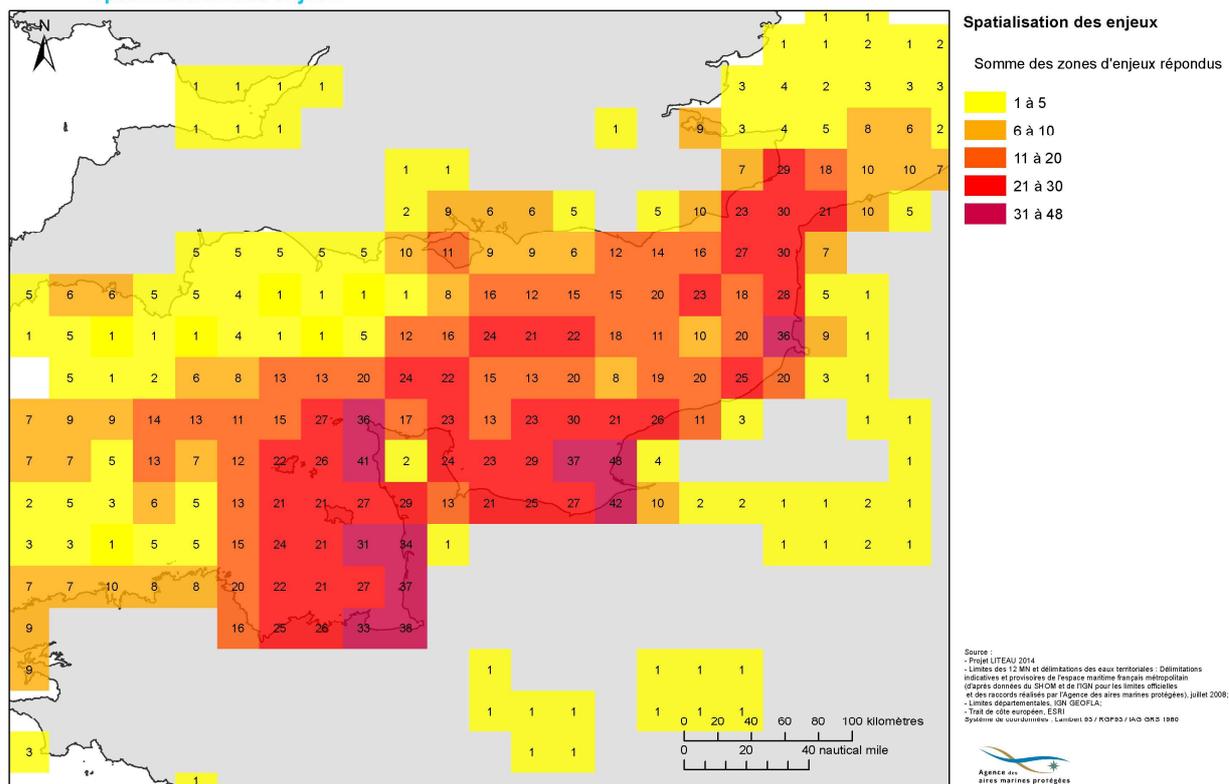


Figure 5 : Spatialisation des enjeux - vue d'ensemble

Les enjeux littoraux sont davantage mentionnés par rapport aux enjeux liés à l'espace maritime. La proximité avec le Royaume-Uni a par contre été peu évoquée lors de cet exercice.

L'ensemble de la méthodologie et les résultats détaillés de cette analyse des représentations socio-spatiales figurent dans le livrable A6 « Rapport analytique des entretiens et des représentations cartographiques ».

### *L'exercice de prospective*

Parmi les 28 personnes interrogées, onze personnes ont ensuite participé à l'exercice de prospective. Des acteurs de la DIRM/AMMP et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie ont également participé à l'exercice.

### *Méthodologie*

L'exercice de prospective a été mis en œuvre plusieurs étapes, traduites dans le schéma ci-dessous (figure 4) et en deux temps : un premier séminaire<sup>5</sup> est parti d'une étape de mise en tension pour permettre la construction de conjectures et la rédaction de scénarios exploratoires ; la mise en débat de ces scénarios a eu lieu lors d'un second séminaire<sup>6</sup>.

<sup>5</sup> Du 27 au 29 novembre 2013.

<sup>6</sup> 11 et 12 février 2014.

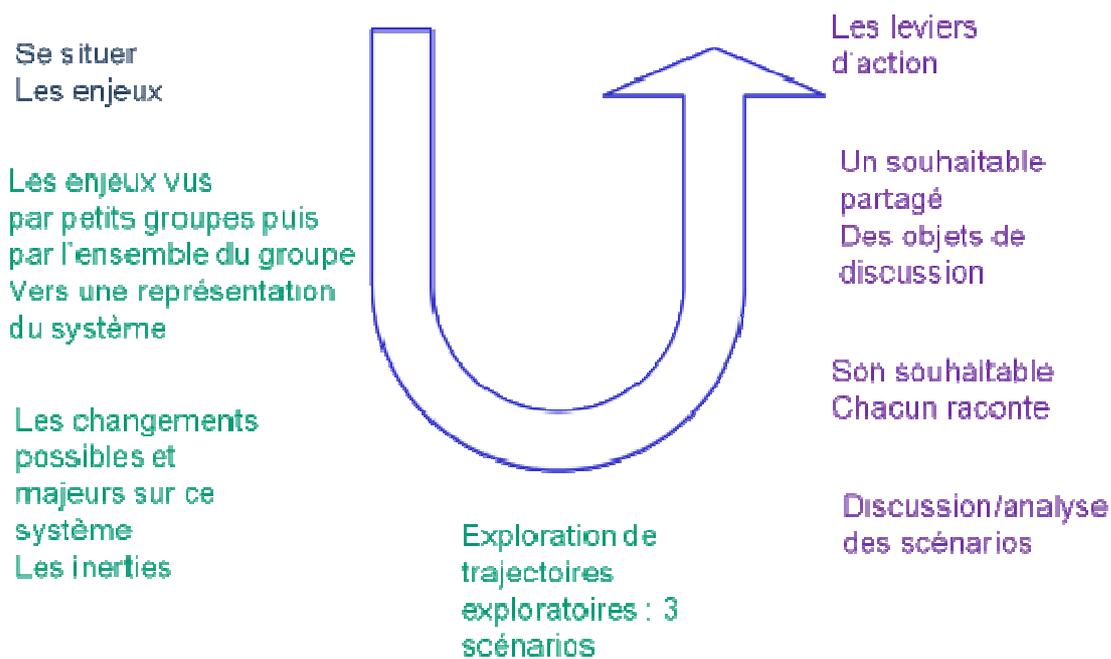


Figure 6 : Les différentes étapes de l'exercice de prospective

Lors du premier séminaire, les fiches thématiques précédemment développées ont été présentées et discutées, présentant ainsi les enjeux. Les acteurs ont ensuite choisi de définir des scénarios répondant à la question suivante (également co-construite) : « *Comment gérer de façon soutenable les échanges et les activités humaines dans un espace mer-terre ouvert sur le monde et ses dynamiques (changements climatiques...) ?* ».

Une première représentation des enjeux et du système considéré a été proposée par l'équipe d'animation, facilitant la discussion entre les acteurs. Des discussions en sous-groupes ont permis de définir les enjeux actuels. Le groupe de participants a ensuite été invité à identifier des changements futurs possibles, en distinguant les tendances lourdes et les incertitudes critiques, sur lesquelles plusieurs hypothèses d'évolution ont été énoncées pour construire les scénarios.

#### Principaux résultats

Trois scénarios ont été définis, illustrant différents futurs possibles.

#### Résumés des scénarios

##### **L'entreprise garante et au service de la croissance bleue de la Manche**

Avec l'affaiblissement des politiques publiques, le modèle ultra libéral prend de l'ascendance et pousse à une exploitation décomplexée et négociée des ressources maritimes. La Manche est ainsi livrée aux appétits des plus forts, dans une logique de rente à court terme. Le droit à détruire s'impose à coup de compensations environnementales et sociales (éco-conditionnalités). Les régions littorales se spécialisent chacune dans une filière surfant sur la vague de l'économie bleue. En 2050, le modèle s'essouffle et les ressources avec.

##### **Channely (ou « channeling together »), la nouvelle entente cordiale**

Une forte dynamique de coopération et de gestion intégrée se met en place autour de la Manche avec un système d'entraide entre les deux façades. La gestion des écosystèmes, le développement d'activités à forte valeur ajoutée locale (pêche, EMR, aquaculture,

tourisme...) et une gestion proportionnée des risques côtiers (pour faire face à l'accélération des effets du changement climatique) renforcent la coopération. La région doit cependant faire face à des crises économiques fortes et une remise en question au fil du temps d'activités structurantes.

### **Pays de Manche, porte bleue de l'Europe**

Les politiques européennes se renforcent et prennent une ascendance sur l'organisation territoriale des pays membres. Le principe d'eurorégions s'impose, de grands territoires émergent. Les zones littorales de chaque côté de la Manche se retrouvent réunies dans deux eurorégions qui se font face. Le pouvoir technocratique se renforce pour gérer le changement climatique. Un manque de cohésion entre les eurorégions s'accroît et la coopération inter-Manche ne s'amorce pas. Un nouveau cadre de partenariat s'impose...

Le second séminaire a permis aux acteurs de débattre des scénarios, de discuter d'un scénario souhaitable et d'identifier des possibles leviers d'actions. La méthodologie et les produits des deux séminaires sont détaillés dans les livrables A.7 et A.8 (Comptes-Rendus des séminaires de prospectives).

Les résultats de l'exercice ont été analysés, portant une attention particulière sur :

- la manière dont les relations homme/nature ont été évoquées,
- les échelles géographiques considérées,
- la manière dont les liens mer-terre ont été abordés.

L'exercice de prospective a ainsi été mis en perspective par rapport aux propos des acteurs lors des entretiens individuels. Une vision partagée d'un scénario souhaitable n'a finalement pas été dessinée et l'exercice a montré la difficulté à faire converger les différentes visions. Les résultats montrent par ailleurs que la convergence des visions n'est pas forcément un objectif. L'intérêt premier de l'exercice est d'explicitier ce qui est partagé et ce qui ne l'est pas entre les intervenants. Cette analyse est présentée dans le livrable A.9 (« Synthèse de l'analyse des produits de l'exercice »).

## ***L'évolution des représentations***

### ***Méthode***

Entre 2 et 3 mois après l'exercice de prospective, des entretiens avec 9 personnes ayant participé aux étapes précédentes (entretiens individuels et exercice de prospective) ont été menés afin de discuter à nouveau de leur perception des enjeux de l'espace Manche. Les entretiens se sont déroulés en trois temps, les personnes étant invitées à :

- commenter les cartes d'enjeux produites lors du premier entretien individuel,
- exprimer leur point de vue sur l'intérêt de l'exercice de prospective pour comprendre les représentations des autres acteurs de l'espace Manche,
- expliciter les intérêts possibles à mener ce type d'exercice au sein de CMF ou d'autres espaces de concertation ou de gouvernance.

### ***Résultats***

Ces entretiens ont souligné les intérêts de l'exercice de prospective pour améliorer la connaissance de chacun sur les enjeux de l'espace Manche, les leviers et points de blocage possibles pour aller vers un avenir souhaitable. L'exercice a permis d'élargir l'échelle spatiale et temporelle considérée par les acteurs, grâce notamment à la diversité d'acteurs impliqués. L'utilisation de la prospective dans les scènes de concertation demande une réflexion

collective en amont de l'exercice sur son niveau d'intervention dans le processus, l'échelle géographique, le nombre et le type de participants, et la durée de l'exercice pour s'assurer d'établir des liens solides entre acteurs mais également de permettre aux personnes de se couper un temps de leurs fonctions quotidiennes.

Le livrable A11 (Annexe 2) présente de manière plus détaillée les résultats de l'analyse de l'évolution des représentations.

### **Phase 3 – Analyses, synthèse et communication.**

La troisième phase du projet a permis de poursuivre l'analyse, synthétiser et valoriser les résultats. La suite de ce rapport reprend ces étapes plus en détail.

L'analyse de l'ensemble du travail a fait émerger plusieurs enseignements, conduisant aux pistes de recommandations suivantes :

- 1 - Etre vigilant sur la présence des éléments naturels, colonne d'eau, cadre de vie...
- 2 - Au-delà des résultats de l'exercice, évaluer le processus
- 3 - S'accorder sur convergences / divergences
- 4- Zoner « tard » et flou, dans une approche de gestion adaptative.
- 5 - Porter un regard historique et multi-échelles.

Ces différents points, ainsi que les constats qui les fondent, sont développés en section 5 de ce rapport.

Par ailleurs, une journée d'échanges avec les acteurs impliqués dans la démarche a eu lieu fin novembre 2014, permettant de présenter et discuter des résultats provisoires du projet et de d'échanger sur la transférabilité de l'exercice dans d'autres contextes : quel territoire ? Quelles difficultés anticiper ? Quelles opportunités concrètes ? Les conclusions concernant la transférabilité de la démarche sont présentées dans la suite de ce rapport (section 6).

Les deux prochaines sections de ce rapport (3 et 4) présentent deux analyses thématiques, transversales à l'ensemble des travaux menés durant ce projet, permettant de revenir sur les différentes étapes et productions, en les mettant en perspective :

- Les représentations des liens mer-terre, qui constituent un axe fort de l'ensemble du projet ;
- La place de la nature dans les représentations individuelles et dans les productions collectives.

### 3 - QUELLES REPRESENTATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DU SYSTEME MER-TERRE ?

L'analyse présentée ici se fonde principalement sur les 28 entretiens initiaux menés ; elle est ensuite mise en perspective, à partir des productions réalisées durant les séminaires de prospective. La question des représentations du système mer-terre est posée d'une part du point de vue de la place de la mer, du littoral et de la terre dans les représentations spatiales et d'autre part sous l'angle de l'appréhension des enjeux d'interface en tant que tel.

#### LA PLACE RESPECTIVE DE LA MER, DU LITTORAL ET DE LA TERRE DANS LES CARTES

##### *Dans les cartes mentales*

L'ensemble des éléments représentés sur chaque carte ont été consignés et distingués selon qu'ils relevaient du littoral, de la terre ou de la mer. Pour chaque carte, un espace a été qualifié de « majoritaire » lorsque plus de 50% des éléments représentés concernent en particulier la terre, la mer ou le littoral. La catégorie « Mer-littoral-terre » regroupe les cartes pour lesquelles les éléments représentés sont répartis de manière relativement équilibrée entre mer, littoral et terre. La catégorie « Mer et Littoral » concerne quelques cartes pour lesquelles les éléments sont répartis entre mer et littoral (à peu près à 50/50).

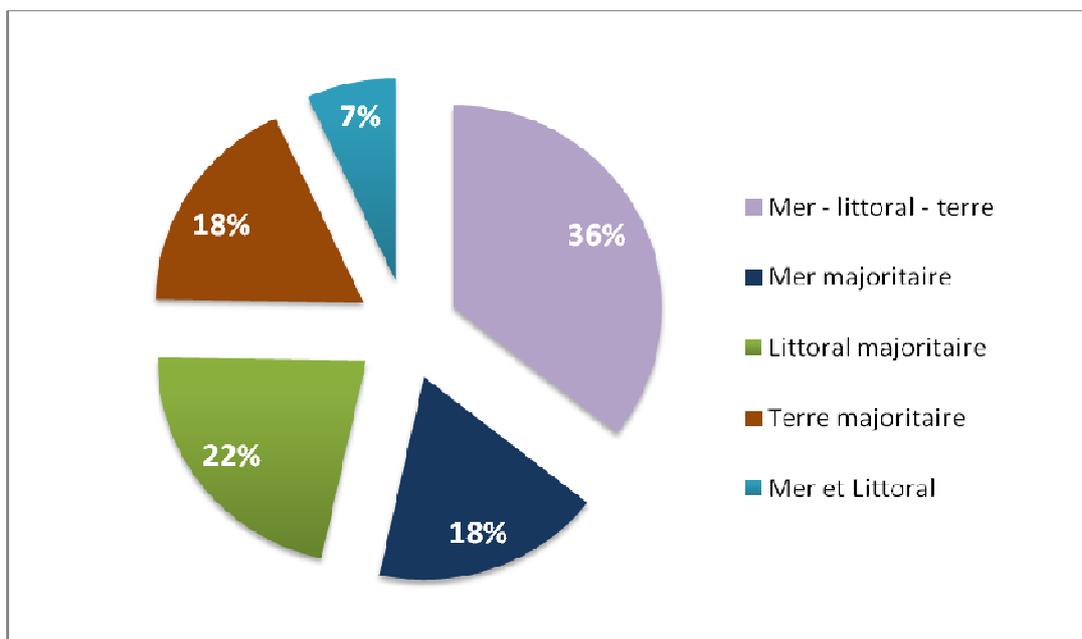


Figure 7 : Distribution des cartes mentales au regard du nombre d'éléments représentés par types d'espace (mer-littoral-terre)

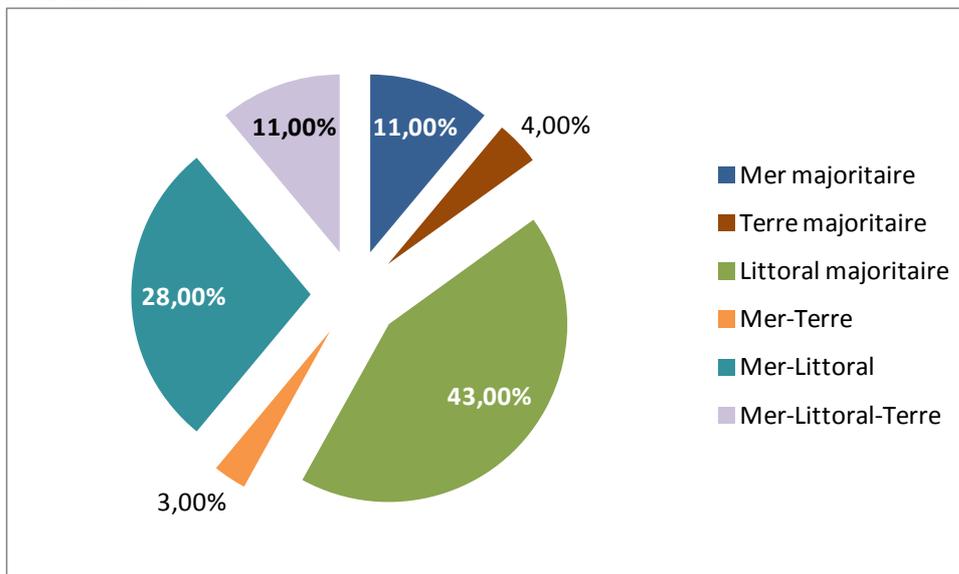
Si plus de la moitié des cartes mentales (58%) sont clairement centrées sur l'un ou l'autre des espaces, plus du tiers traduisent au contraire une vision de l'espace d'activités de l'interviewé plutôt équilibrée entre mer, littoral et terre. Sur les 28 cartes mentales, 4 ne comportaient pas d'éléments maritimes du tout, 6 pas d'éléments terrestres et 1 pas d'élément littoral (hors trait de côte).

### *Dans les cartes d'enjeux*

Comme souligné dans l'analyse de la spatialisation des enjeux (voir la Figure 5, p.19), trois zones à enjeux apparaissent très nettement : (1) la presqu'île du Cotentin (et la baie du Mont-Saint-Michel) ; (2) l'estuaire de la Seine et (3) les 3 estuaires. Cela s'explique notamment par le fait que ce sont des territoires clairement constitués politiques et faisant l'objet de nombreux travaux. Par ailleurs, il s'agit de trois territoires côtiers (logiquement), aux enjeux d'interface forts : qualité de l'eau, multiplicité des usages sur l'estran, impacts amont-aval.

De manière globale, cette vue d'ensemble montre en outre :

- Une zone littorale très présente / dominante en termes d'enjeux perçus. Ce constat peut être relié à une approche relativement anthropocentrée des enjeux (voir l'analyse de la place de la nature – section 4) : les « zones à enjeux » sont avant tout les zones occupées par l'homme.
- Des zones très amont (terre) également citées, même si par quelques personnes seulement.



*Figure 8 : Distribution des cartes d'enjeux au regard du nombre d'éléments représentés par types d'espace (mer-littoral-terre)*

Les enjeux évoqués sont clairement positionnés sur le littoral (43% avec littoral majoritaire) ou sur le littoral et la mer (28%). La part du littoral dans les cartes apparaît plus importante pour les cartes d'enjeux que pour les cartes mentales. Au contraire, la place de la terre apparaît bien moins importante.

### **LES THEMES ABORDES DANS LES ENTRETIENS INDIVIDUELS REFLETENT-ILS LES ENJEUX D'INTERFACE ?**

La perception des enjeux d'interface et des modalités de gouvernance possibles était au centre des entretiens menés durant la phase 1 du projet. L'encadré suivant rappelle les principaux enjeux relevés, en particulier en lien avec les approche de gouvernance (voir le livrable A2, en annexe 2, pour une présentation détaillée).

### ***Mise en perspective par les entretiens préalables.***

De nombreuses relations d'interdépendances entre la mer et la terre ont été évoquées dès les entretiens préalables (phase 1 du projet), qui se complètent les uns les autres. Elles sont de natures différentes et peuvent se fonder sur :

- Les flux (eau, pollution). Ils sont très souvent abordés comme caractéristiques de ces liens mer-terre, en relation avec l'enjeu de qualité de l'eau évoqué à la fois comme tendance lourde et comme incertitude critique (voir plus haut).
- Les activités qui se développent en mer et/ou à terre. Elles sont également citées fréquemment, éventuellement dans des perspectives différentes, certaines personnes interrogées insistant sur l'impact à terre des activités qui se développent en mer (besoins d'infrastructure, usagers de la mer habitant à terre...) ; d'autres pointant l'impact en mer des choix d'aménagement réalisés à terre.
- Les écosystèmes et habitats qui apparaissent également créateurs de liens entre la terre et la mer ; ainsi, les habitats marins arrière-littoraux s'avèrent indispensables pour le maintien de la biodiversité marine. Plus généralement, les liens entre les milieux aquatiques continentaux et les richesses de la mer ont été soulignés en entretien (à lier à l'enjeu de préservation de ces habitats).
- Enfin, les évolutions hydro-sédimentaires qui font sans cesse bouger la ligne littorale et créent une limite instable géographiquement. Les actions pour gérer cette instabilité ont des conséquences importantes sur la zone côtière. De fait cette instabilité avec les risques qu'elle soulève crée des préoccupations mer-terre.

Globalement, ce panorama couvert par les entretiens témoigne de relations d'interdépendance multi-dimensionnelles, intervenant simultanément de la terre vers la mer et de la mer vers la terre.

### ***Les objets/sujets d'interface des cartes mentales à partir de l'association libre d'idées***

Au cours du second temps de l'entretien initial, nous demandons aux personnes interrogées d'associer 10 mots à leur carte mentale représentant leur espace d'activités. Les termes cités sont extrêmement divers, d'autant plus qu'ils se rapportent à des « objets » variables / personnels. Il a donc été particulièrement compliqué de les analyser et d'en faire une typologie, les regroupements des termes étant plutôt subjectifs. Néanmoins, nous avons retenu 8 catégories (+ une « autres »), telles que présentées dans le graphique ci-dessous, qui donne, par catégorie, les termes cités qui se réfèrent directement à l'interface. Sont retenus à ce titre, les termes exprimant un usage ou un objet qui n'a de sens qu'au regard de l'interface (ou sur l'interface).

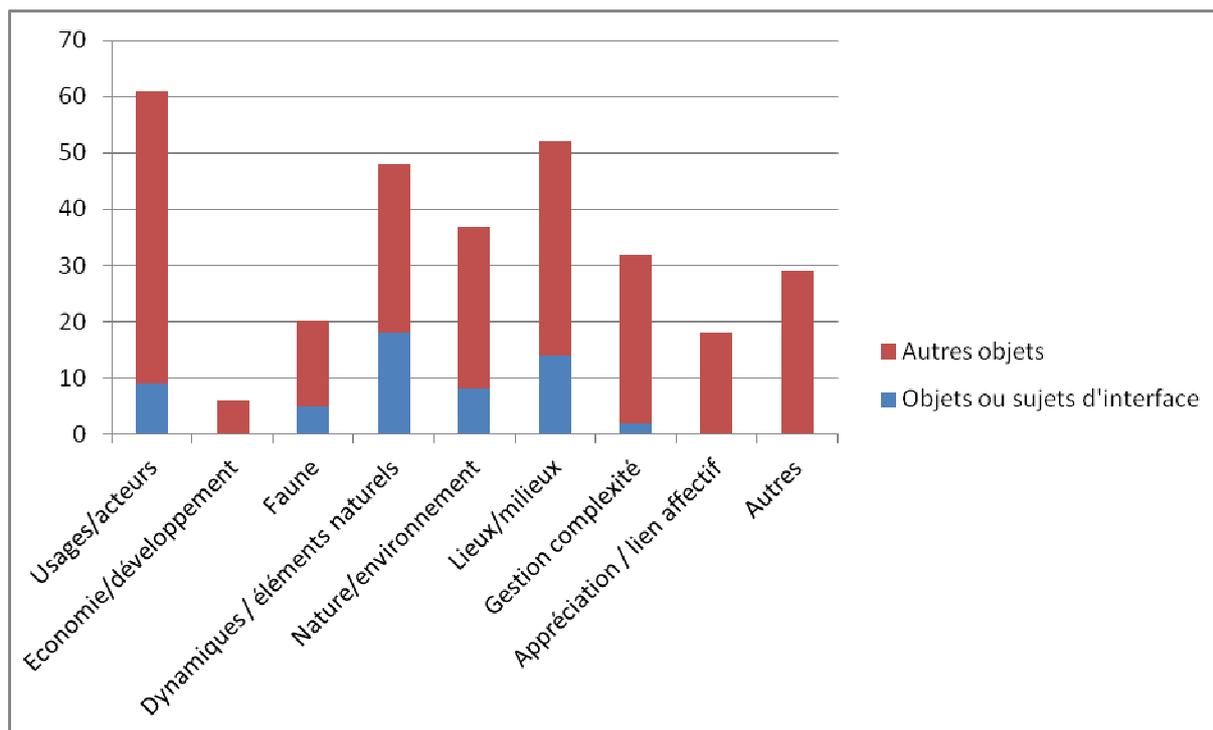


Figure 9 : Nombre d'objets ou de sujets d'interface cités par grande thématique.

Il ressort que les objets ou sujets d'interface sont particulièrement présents dans deux catégories proches : les dynamiques et éléments naturels (on retrouve des termes comme « marnage », « érosion côtière ») et les lieux/milieux (« estuaires », « littoral »). Ils sont peu ou pas présents (surtout en relatif) dans les catégories usages/acteurs (qui regroupent par exemple des termes comme « pêche », « pêcheurs », « tourisme », etc.) et économie/développement (qui inclut « échanges » ou « développement économique »). Cela semble aller dans le sens d'une acception très « nature » (écologique) de l'interface terre-mer, peu d'éléments anthropiques apparaissant comme faisant lien.

Au total, sur 247 termes, 56 seulement relèvent de l'interface mer-terre, ce qui peut paraître peu (22,7%) notamment dans la mesure où la question et le panel d'acteurs pouvaient clairement orienter les réponses.

#### LA SPATIALISATION DES ENJEUX D'INTERFACE (A PARTIR DES CARTES D'ENJEUX)

La carte suivante agrège l'ensemble des enjeux d'interface représentés, les enjeux d'interface étant définis comme « *imposant une approche mer—terre* » dans les cartes d'enjeux. Concrètement, ils se traduisent par les enjeux suivants : grand port et pollution, ports de plaisance, nucléaire côtier, population érosion, agriculture-algue verte, fleuve-rivière, prés salés, conchyliculture, pêche à pied.

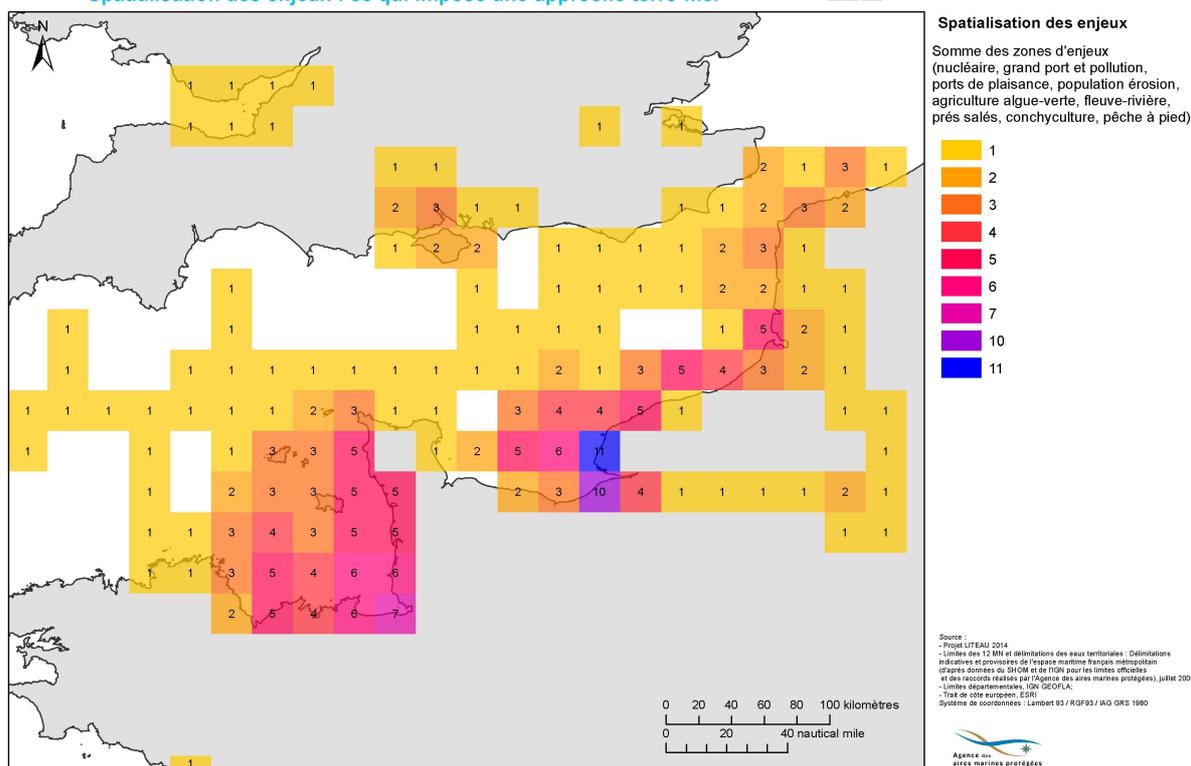


Figure 10 : Spatialisation des enjeux – enjeux d’interface mer-terre.

A partir de ces éléments d’analyse, la Baie de Seine et la côte picarde (du fait des enjeux de gestion des pollutions telluriques acheminées par la Seine), ainsi que la Baie du Mont Saint-Michel et l’ouest du Cotentin présentent les plus forts enjeux d’interface mer-terre. Le rapprochement des deux rives vers l’Est conduit à une vision trans-Manche plus forte des enjeux mer-terre.

Par ailleurs, certains acteurs ont englobé l’ensemble de la Manche en tant que zone d’enjeux nécessitant une approche «Terre-Mer-Terre», sans toutefois préciser les enjeux Mer-Terre spécifiquement.

### QUELLE TRADUCTION COLLECTIVE DES ENJEUX D’INTERFACE DURANT LES SEMINAIRES ?

L’un des premiers travaux collectifs menés dans le cadre du premier séminaire de prospective consistait à réaliser des cartes d’enjeux en groupe (avec un fond collectif cette fois). L’une d’entre elle est reprise ci-dessous.



Figure 11 : Représentation collective des enjeux.

Au regard des cartes produites et au regard des témoignages recueillis auprès des participants après les entretiens (voir la synthèse analytique de ces entretiens en annexe, livrable A11), l'exercice collectif permet le partage des informations et l'enrichissement des cartes et de la perception des enjeux. Cela semble se confirmer plus spécifiquement concernant les enjeux d'interface. L'enrichissement concerne également la perception « des deux rives » de la Manche, comme déjà souligné par ailleurs.

De même, au moment de la mise en commun, des enjeux ont été évoqués plus spécifiquement concernant le littoral. Ils ont été reliés en particulier aux thèmes suivants :

- Qualité de l'eau
- Cohérence des AMP
- Organisation des différents usages sédentaires ou nomades,
- Evolution du trait de côte
- Aménagement de la côte
- Gestion des risques,
- Qualité des habitats,
- Pressions démographiques,
- Mode de gouvernance.

Certains de ces thèmes se réfèrent directement au lien entre la mer et la terre (qualité de l'eau, évolution de trait de côte, qualité des habitats...), d'autres de manière plus indirecte ou implicite<sup>7</sup> mais ce lien est toujours potentiellement présent.

Bien que l'espace mer-terre soit présent dans la question « organisatrice » de l'exercice de prospective<sup>8</sup>, la prise de recul nécessaire par la suite a conduit à une certaine « désincarnation » par rapport aux espaces (mer, terre et interface), au moment de définir les tendances lourdes et les incertitudes critiques. Néanmoins, le passage à l'écriture des scénarios a permis d'y revenir et ce d'autant plus qu'ils reposaient notamment sur un récit et sur une carte, facilitant l'ancrage dans l'espace. La chronologie réalisée pour chaque scénario

<sup>7</sup> Dans le sens où on peut aussi les entendre comme spécifiquement sur la terre ou spécifiquement sur la mer.

<sup>8</sup> Pour rappel : « Comment gérer de façon soutenable les échanges et les activités humaines dans un espace mer-terre ouvert sur le monde et ses dynamiques (changements climatiques...) ? » (question co-construite avec les participants et reflétant donc une certaine représentation collective).

également a permis d'interroger les dynamiques, y compris dans des approches systémiques et mettant en évidence des interrelations.

Il est difficile d'affirmer que l'enrichissement des perceptions individuelles par un exercice collectif soit plus fort concernant l'interface et les liens mer-terre, que pour les espaces maritime ou terrestre ; toutefois,

- C'est particulièrement complexe en raison des interrelations spécifiquement à l'interface.
- Le niveau collectif aide à prendre en compte toutes les dimensions de l'espace mer-terre en tant que système en croisant les perspectives.

Durant les entretiens « post-prospective », plusieurs acteurs ont d'ailleurs souligné l'évolution de leur perception des enjeux d'interface, comme en témoigne cet extrait de la synthèse analytique sur les représentations.

***Extrait de la synthèse analytique des entretiens post-prospective***

Les enjeux liés aux relations mer-terre sont évoqués de manière plus spécifique en deuxième entretien pour certains acteurs. Un acteur indique qu'il ajouterait sur sa carte les impacts des flux de pollutions anthropiques sur les activités au large. Deux acteurs font référence aux liens avec l'hinterland, l'un en indiquant qu'il représenterait « plus d'interface avec la terre » s'il devait refaire la carte pour « mieux rendre compte de la littoralisation, la périurbanisation », l'autre qu'il ajouterait les arrière-pays avec les enjeux de métropolisation de Londres et de Paris « que nos réflexions [au séminaire] ont apportés », ainsi que le couloir de la Seine (« je suis resté très côtier, littoral et maritime »). Une autre personne souligne que la prospective a permis d'élargir sa vision du système mer-terre au-delà de la bande littorale, élargie en terre et en mer.

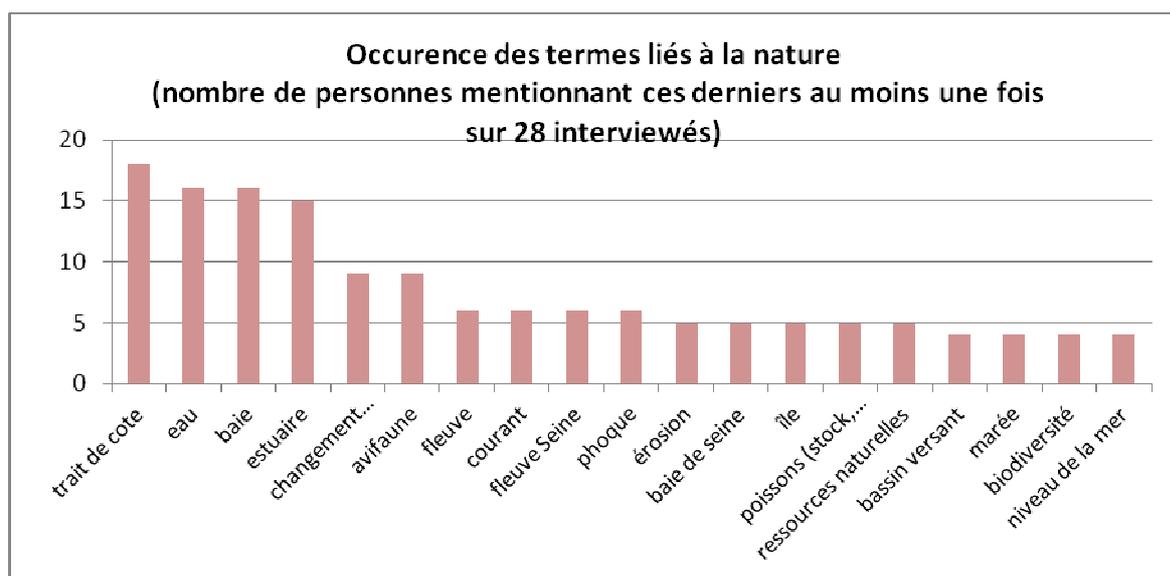
## 4 - QUELLE PLACE DE LA NATURE ?

Les représentations individuelles et collectives identifiées et analysées dans l'exercice « dessine moi » révèlent une focalisation apparente sur les éléments liés à l'homme et plus précisément sur des usages : notamment les activités économiques comme par exemple la pêche, la production d'énergie, le tourisme. Les représentations s'attachent aux interactions entre ces activités entre elles et l'environnement, aux manières d'aménager l'espace ou de gérer les conflits d'usages, ou encore aux modes d'organisation des usages... Cette focalisation a de fait laissé moins de place à d'autres objets ou caractères du système mer-terre ; nous verrons notamment que les éléments naturels mobilisés dans les représentations sont peu diversifiés et font largement partie du champ lexical de la pêche ou des problématiques actuellement à l'agenda dans les politiques d'environnement (changement climatique, qualité de l'eau). Cette focale sur les activités loin de surprendre les participants à l'exercice – auxquels nous avons présenté ces résultats- nous a au contraire alertés sur les conséquences de telles représentations, notamment lorsqu'elles sont dominantes voir banalisées dans la scène politique de la planification maritime.

Pour illustrer ce constat nous avons cherché quelle place était donnée à la nature dans les résultats de la recherche : les entretiens et les scénarios. Nous avons cherché les mots et termes qui étaient rattachés à la nature, cherché quand cela était possible le rapport entre ces termes et ceux qui étaient rattachés à des éléments relatifs aux activités humaines.

### PLACE DE LA NATURE DANS LES REPRESENTATIONS INITIALES

Afin d'identifier sous quelle forme la nature était présente dans les entretiens, nous avons repéré les termes cités suivants: éléments de géographie physique, espèces animales ou végétales, milieux écologiques, concepts d'écologie... Nous n'avons par contre pas repris les termes « mer » et « terre » du fait des biais introduits par le titre du projet. 120 objets ou termes ont ainsi été relevés. Le schéma suivant présente les plus cités.



Termes cités 4 fois

Termes cités 3 fois

## Bassin versant, marée, biodiversité, niveau de la mer

Richesses, estran, vent, coquille saint Jacques, détroit, submersion, fonctions écologiques, corridors écologiques, nature, tempête, falaise

A titre de comparaison, les termes liés à la pêche ressortent dans 24 entretiens sur 28, les termes liés aux énergies marines renouvelables ressortent dans 19 entretiens et ceux liés au tourisme dans 14 entretiens.

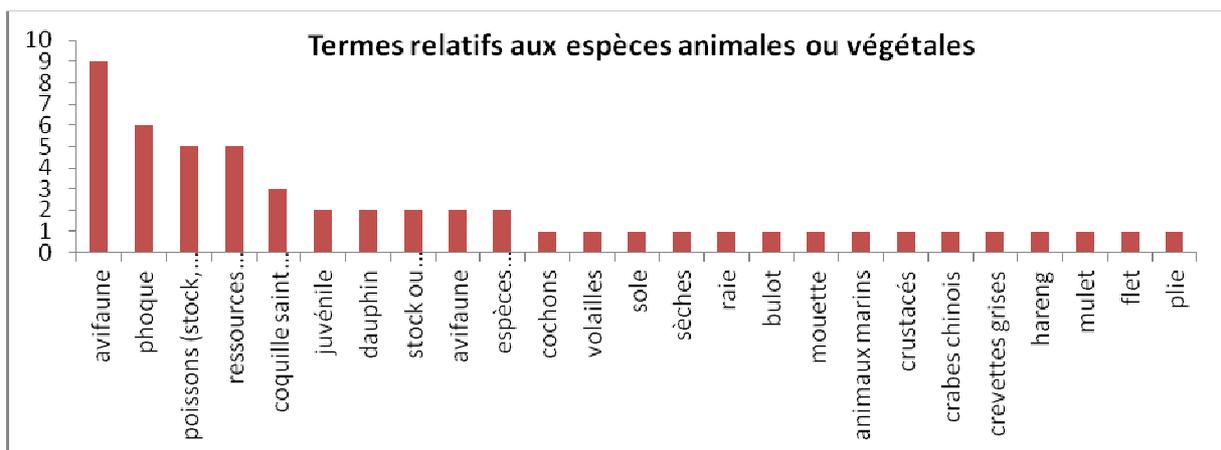
Sur les termes liés à la nature, nous observons une dominance de mots relatifs à la géographie physique, ces derniers s'expliquent du fait de la description de la carte mentale que les interviewés devaient dessiner. Ces termes géographiques ont été utilisés pour donner des repères de l'espace de travail de chacun. La présence importante des termes liés à l'interface mer-terre (traite de cote, baie, estuaire, fleuve, île...) est aussi évidemment induite par le titre de l'étude.

Les mots – courant, marée, estran - apparaissent assez souvent et traduisent des spécificités de l'espace marin de la Manche.

Par ailleurs, il ressort du champ lexical de l'environnement les éléments suivants:

- des espèces naturelles emblématiques de la zone d'étude comme le phoque, le dauphin ou la coquille St Jacques,
- et/ou des termes plus génériques sur les milieux ou les problématiques écologiques : eau, changement climatique, poissons, avifaune, ressources naturelles, biodiversité, niveau de la mer, submersion, fonctions écologiques...

Les termes identifiant des espèces animales ou végétales traduisent une dominance d'espèces « comestibles et commerciales » (coquilles saint jacques, soles, sèches, bulots, crustacés...). Au delà des espèces emblématiques citées ci-dessus viennent les oiseaux de manière globale (oiseaux, avifaune) et une espèce spécifique, la mouette. Deux espèces animales domestiques sont aussi présentes : cochons et volailles, pour illustrer les problématiques de qualité de l'eau en Bretagne.



Concernant les enjeux mentionnés (questions du guide d'entretien), trois enjeux liés à l'environnement sont cités par au moins 8 personnes :

- La conservation des écosystèmes en général (préserver les fonctionnalités, la productivité...) et la conservation d'écosystèmes spécifiques (estuaires, havres, frayères...) citées par 15 personnes.
- La qualité de l'eau à travers les problématiques de pollutions telluriques, des

clapages, d'eaux de baignade soulevée par 10 personnes.

- La recherche d'un compromis entre protection et développement à travers la place de l'environnement dans les politiques publiques, l'adéquation entre activités et biodiversité, la limitation des pollutions, citées par 8 personnes.

Plus de huit enjeux majeurs sont sortis dans les entretiens concernant l'environnement plus un enjeu d'interface lié à l'évolution du trait de côte.

La nature et les questions d'environnement sont donc bien présentes dans les représentations. Ces problématiques sont bien développées dans les enjeux. Pour autant la nature apparaît de manière peu incarnée dans les représentations des acteurs. Elle est identifiée souvent dans des termes génériques et sous des aspects géographiques (trait de côte, fleuves..). Les quelques espèces citées par au moins deux ou trois personnes sont des emblèmes du territoire (phoque, dauphin) ou des espèces comestibles (coquille saint jacques...).

## PLACE DE LA NATURE DANS LES SCENARIOS

L'expression de la nature n'est pas plus diversifiée dans les trois scénarios écrits lors du projet.

Ces récits exploratoires mettent en scène la nature comme un support d'usage et une source de richesses que les hommes se partagent et exploitent. Elle est présente aussi sous forme d'aléas (tempête, submersion...) souvent catastrophiques quand ces derniers sont mal anticipés : pollution de l'eau, accident nucléaire... Une part d'explication de ce constat est liée au fait que les participants à l'exercice de prospective ont choisi de classer l'état des écosystèmes comme une variable résultat : c'est-à-dire un indicateur pour comparer et évaluer les scénarios. Une autre part d'explication tiendrait à la constitution du groupe : les ONG ne se sont pas mobilisées pour les séminaires ; de fait les professionnels de la protection de la nature étaient des acteurs de l'Etat : agence de l'eau, agence des aires marines protégées. Notons enfin que les scénarios ne donnent pas non plus une place importante aux éléments de culture ni de cadre de vie. Sur ce point aussi il manquait des acteurs du monde associatif et des collectivités locales en charge de représenter ces derniers.

### **Extrait du livrable relatif à l'analyse des scénarios :**

*Les richesses et vertus de la mer considérée comme un espace de nature, sont mentionnées dans les récits comme richesses pour l'homme et non comme portant des valeurs intrinsèques. De plus, les éléments de nature mentionnés le sont toujours dans leurs liens utilitaristes avec les sociétés humaines. La mer, au-delà du littoral, apparaît de manière dominante ainsi comme support d'activités et comme ressource à exploiter.*

*Deux autres champs de ces descripteurs auraient pu apparaître étant donné que les scénarios éclairent des trajectoires possibles de gestion soutenable (a priori intégratrice des problématiques sociales et environnementales) : d'une part, le cadre de vie, et d'autre part, la nature (comme valeur intrinsèque et non anthropocentrée). La première apparaît seulement sur la bordure littorale – logiquement à proximité des zones d'habitation ou aménagées. La seconde apparaît peu et se dissimule derrière des objectifs de directive européenne comme la DCSMM (atteindre le bon état écologique des eaux marines). Le large semble être ainsi l'objet uniquement des acteurs économiques et des acteurs régulateurs (Etats, Europe).*

*Pour autant, au-delà de ces descripteurs, les moteurs du changement, dans les scénarios, impactant le continuum mer-terre ne sont pas uniquement économiques, hormis dans le scénario « L'entreprise garante et au service de la croissance bleue de la Manche ». Dans le scénario « Channeling together ou la nouvelle entente cordiale », les moteurs principaux relèvent d'objectifs de gestion de la mer comme les porte la DCSMM et donc in fine ce sont des visées écologiques pour le bien être de tous. Dans le scénario « Pays de Manche- porte bleue de l'Europe », ce sont des objectifs de sécurité (protection contre les risques de submersion, érosion par des stratégies d'adaptation) des personnes, et des objectifs économiques solidaires avec la mise en place d'un modèle d'autosuffisance (économie circulaire). De même, des éléments de nature et de cadre de vie apparaissent comme moteurs de changement. Ils restent cependant relativement génériques : le champ lexical mobilisé relatif aux espèces animales et végétales, ou aux milieux naturels, est peu diversifié, de même que celui lié aux paysages (côtiers ou sous marins). Par exemple, cinq espèces ont été citées (toutes dans un même*

*scénario) : seiche, coquille St Jacques, crépidule, dorade, rouget-barbet. Les autres termes qualifiant des éléments de nature sont plus génériques : biodiversité, stocks halieutiques, habitats côtiers...*

*Les éléments de nature ou de cadre de vie émergent dans les scénarios, pour évaluer les images du territoire à l'horizon 2050 (variables résultats, postulat décidé en séance par les participants), auxquelles aboutissent les scénarios : échec ou succès de ces trajectoires du futur selon les choix d'organisation des usages et des modèles économiques explorés. Ils interviennent donc comme signaux d'alarme ou des seuils de rupture des modèles de société explorés :*

*Dans le scénario « L'entreprise garante... », ce sont des indicateurs d'échec, faute d'une gestion intégrée des milieux le long des côtes.*

*Dans le scénario « porte bleue », bien que le cadre de vie et le fonctionnement des écosystèmes soient ciblés comme une priorité dans la gestion du territoire, ces objectifs ne sont pas atteints faute d'une régulation de la pression foncière et de discordance entre les modèles de développement anglais et français.*

*Dans le scénario « Channeling together », bien que le développement soit orienté vers des retombées locales, l'abandon de grandes infrastructures portuaires entraînent une baisse du pouvoir d'achat, d'emplois sur la côte difficile à surmonter. Pour autant des gains sont envisagés en termes de meilleure répartition des bénéfices, et de restauration des écosystèmes.*

*Nous pourrions imaginer que les éléments de nature figurent aussi parmi les incertitudes critiques de nos scénarios et fassent l'objet de choix de changement et d'objectifs à atteindre. Nous pourrions aussi imaginer d'un côté des scénarios où les écosystèmes évoluent et, de l'autre, imaginer ce que cela pourrait induire dans nos manières de les valoriser, et de fait mettre plus d'interactivité entre les deux dynamiques<sup>9</sup>.*

## **DISCUSSIONS SUR LA PLACE DE LA NATURE AU COURS DE LA RECHERCHE**

Lors des mises en débat des scénarios (fin du séminaire 2 de la prospective et séminaire de restitution des résultats du projet), un temps important des discussions a porté sur la place de la nature et place de l'homme dans les représentations. Les participants ont témoigné d'exemples récents dans les scènes publiques de la planification maritime (réunions de concertation, débats, groupe de travail...) dans lesquels la nature apparaît de manière secondaire au bénéfice de la recherche d'une conciliation consensuelle entre les usages entre eux.

Un manque de réciprocité a été souligné dans les liens entre l'homme et la nature. Les approches d'« appropriation anthropique de l'espace » restent dominantes.

Par conséquent, si dans une démarche de gouvernance intégrée mer-terre, il apparaissait souhaitable de mieux considérer les liens, et la qualité des liens, entre les différents éléments qui font le système mer-terre (les humains faisant partie de ces éléments) alors ceci demanderait un changement important d'approche pour « forcer » les participants à enrichir les considérations pour aller au-delà des représentations suivantes :

- l'espace figure comme un objet de conquête,
- les relations entre les usages relèvent de jeux de concurrence,
- l'espace et la nature se résument à un ensemble de ressources ou des réceptacles d'impacts anthropiques.

Cela demande de changer les cadres de pensée et le vocabulaire pour donner plus de place aux synergies et aux échanges (positifs et négatifs) entre ces éléments.

L'espoir que les nouvelles générations seraient plus aptes à considérer les liens avec la nature et entre les hommes a fait aussi débat lors de ces échanges. Certains se montrent optimistes, d'autres craignent une trop grande place laissée au monde numérique avec une perte de

---

<sup>9</sup> C'est notamment le cadrage qui a été choisi dans le projet Persée (AgroParisTech, fondation de France) pour imaginer différents scénarios de restaurations écologique dans l'estuaire de la Seine.

contact direct avec l'espace, ou aux relevés de terrain, au profit des images de synthèses, des liens sociaux ou à la modélisation numériques.

### **POUR CONCLURE...**

Ces questions de liens entre homme et nature suscitent donc des vives controverses entre les acteurs du territoire et notamment des membres du CMF, présents à nos temps de séminaires. Le projet « dessine-moi » a permis d'identifier la nécessité de considérer ces controverses comme un axe d'approfondissement intéressant. Ces débats sont en effet d'une grande richesse et invitent très promptement à mieux considérer ce que pourraient être de nouvelles représentations de l'espace marin et introduire plus de réciprocité dans les liens entre les éléments du système mer-terre (dont l'homme et ses activités ne sont pas les seules composantes). L'approche de gestion intégrée de la mer et du littoral nous invite à aller en ce sens.

## 5 - CONSTATS ET ENSEIGNEMENTS DE LA DEMARCHE

### LES CONSTATS

#### **1 - Des éléments de « nature », la colonne d'eau et le cadre de vie qui ne viennent pas (ou peu) spontanément au fil de l'exercice de prospective.**

Les scénarios écrits dans l'exercice de prospective et les débats qui ont suivi sur les éléments de convergence et de divergence se sont beaucoup focalisés sur les enjeux d'organisation des usages en mer et sur les enjeux de gouvernance. La nature apparaît souvent sous des termes désincarnés telles que la protection de l'environnement, la biodiversité ou la protection de la nature. Le paysage sous-marin est absent ainsi que tout ce qui a trait à la colonne d'eau. Les notions de cadre de vie sont aussi peu développées au même titre que d'autres dimensions sensibles des liens terre-mer (esthétique, culturel, bien être...).

Pour autant, concernant la nature ou la colonne d'eau, les avis ont globalement convergé sur l'idée qu'ils doivent être pris en compte comme des caractères importants de l'espace marin. Le manque de connaissances et de liens corporels avec cet espace (à l'exception de quelques usagers comme les pêcheurs) pourraient être une des raisons de la difficulté à mettre en scène les éléments de nature, ainsi que la profondeur et les éléments sous-marins peu accessibles à nos sens depuis la terre.

#### **2 - La construction de visions intégrées de la Manche, avec des acteurs sectoriels ; pas de vision partagée des solutions aux enjeux de gestion.**

Les scénarios construits collectivement traduisent des visions intégrées, non sectorielles, produites par des participants « sectoriels » (ou perçus comme tels au départ) : pêche, EMR, Grand Port Maritime, plaisance, etc. Les séminaires de prospective ont conduit à dépasser des approches sectorielles pour répondre à une question générique elle-même englobante : *Comment gérer de façon soutenable les échanges et les activités humaines dans un espace mer-terre ouvert sur le monde et ses dynamiques (changements climatiques...) ?*

La mise en commun des connaissances et des réflexions mais aussi le fait d'avoir « abandonné des postures institutionnelles » ont favorisé l'émergence de cette vision intégrée. Pour autant, si le diagnostic et les enjeux ont pu faire l'objet de consensus au sein de groupe, les discussions sur les solutions à ces enjeux n'ont pas abouti à une vision partagée. Ainsi, si le constat a été fait de la nécessité d'éviter le mono-usage, des divergences d'approches demeurent sur la manière d'organiser le « multi-usages » ou de favoriser la plurifonctionnalité. A l'analyse de cet exercice, il faudrait se méfier d'une vision présentée comme partagée, qui consisterait à lisser voire à nier des divergences à l'évidence naturelles. Les relations homme-nature (« qui prime ? ») ont constitué un autre point clef de débat entre les participants.

#### **3 - Des scénarios de prospective peu précis : en travaillant sur des données schématiques, on favorise les discussions politiques / visions stratégiques.**

Les participants aux séminaires de prospective ont conservé un certain recul par rapport aux données/éléments de connaissance.

Ainsi, les fiches variables avaient conduit à mobiliser des éléments de connaissance sur les variables principales. Pour autant, les échanges durant les séminaires ne se sont pas focalisés

sur ces fiches, qui étaient présentes, consultables mais relativement peu mobilisées en cours d'écriture des scénarios.

En outre, la présence d'une diversité d'acteurs, aux compétences sectorielles diverses, a permis de garder une certaine rigueur dans les hypothèses et ordres de grandeur. Mais des débats trop ciblés sur les données précises ont été évités.

Il nous semble que cette distance a favorisé le développement de visions stratégiques, le groupe s'interrogeant sur la nature et les fondements des hypothèses, privilégiant des échanges sur les divergences de fond plutôt que sur les précisions statistiques. Par ailleurs, considérant que les différents participants à cet exercice, et plus globalement aux discussions multipartenariales dans un cadre de gestion territoriale, ne disposent pas des mêmes niveaux de connaissance, il semble qu'un recours à des informations trop précises renforce l'asymétrie des rapports entre acteurs sans, de surcroît, apporter d'éléments particulièrement constructifs aux débats. Pire, une information trop précise peut faire dériver, volontairement ou non, les discussions sur des controverses techniques servant alors potentiellement de contre-feux.

#### **4 – La question de la mémoire soulevée au fil du projet.**

Plusieurs temps du projet ont conduit à mettre en évidence l'importance de la mémoire :

- A l'échelle d'un territoire, pour garder trace des évolutions, des tendances lourdes, des événements du passé ; certains acteurs ont relevé l'enjeu de la mémoire en entretien initial, en lien avec l'identité (culturelle) du territoire.
- Dans l'exercice de prospective lui-même, l'approche de long terme induite suppose une mise en perspective historique pour identifier les tendances lourdes voire les bifurcations (les bifurcations passées pouvant éclairer celles à venir).
- Les entretiens ont aussi soulevé le problème du maintien de la mémoire parmi les acteurs du territoire, en relevant les difficultés qu'entraînent des changements fréquents de postes ou de responsabilités par des techniciens ou des élus.

Par ailleurs, eu égard à un phénomène de turn-over important dans les fonctions électives ou dans les services techniques, il paraît fondamental de chercher à entretenir une mémoire et peut-être aussi une culture de l'aménagement. En effet, les questions qui sont aujourd'hui posées ne sont pas, pour la plupart, totalement nouvelles et doivent donc être envisagées au regard des réflexions qui ont été précédemment développées en matière d'aménagement (par exemple : schémas régionaux d'aménagement du littoral).

#### **5 - Un exercice de prospective qui fait ressortir de nouvelles questions**

Certaines problématiques sont ressorties souvent dans les récits et les discussions que ces derniers ont suscités. Celles-ci n'étaient pas absentes dans les représentations initiales mais elles étaient plus marginales.

- Le poids des métropoles dans les choix de valorisation de la mer et d'aménagement du territoire ainsi que l'influence des lobbys économiques sur le trafic maritime, la production énergétique ou l'agriculture ont été souvent présents dans nos discussions. Nous nous sommes posés la question de la marge de manœuvre de la « région Manche », comme espace politique, pour se libérer de risques majeurs tels que l'accident nucléaire, le naufrage de navires transportant des substances dangereuses et/ou polluantes, la pollution tellurique via l'eau (liée à l'agriculture ou à l'industrie amont).
- Les enjeux de construction d'un projet à l'échelle transmanche et de gouvernance régionale avec les nations voisines sont naturellement venues nourrir le point précédent afin qu'un

pouvoir politique décisionnel puisse s'instaurer et faire bouger les rapports de force et une meilleure prise en compte de ces risques que la Manche subit actuellement.

- Si la présence des conflits d'usage était bien présente dans les entretiens initiaux, le besoin d'explorer ce que pourrait être une organisation gagnant-gagnant du multi-usages et l'utilité de raisonner en termes de synergie plutôt que de concurrence ou d'exclusion ont été largement abordés dans les discussions notamment à la suite de l'exercice de prospective. Sans avoir pu explorer plus dans les détails comment concrétiser cette idée, nous avons quand même exprimé quelques pistes : ne pas zoner a priori l'espace, réfléchir à des formules de co-localisation voire de co-viabilité des usages en modulant les présences des activités selon le calendrier et la colonne d'eau, réfléchir aussi à des usages réversibles.

## **6 - La richesse des expériences individuelles au-delà de la posture institutionnelle...**

L'approche développée à la fois dans les entretiens initiaux et lors de l'exercice de prospective encourage les acteurs à s'exprimer pleinement, en prenant en compte non seulement leur vécu professionnel et leur posture institutionnelle, mais aussi leur rapport personnel à l'espace « Mer-Terre » :

- Le guide d'entretien initial s'est appuyé sur le vécu des interviewés, l'une des questions centrales concernant la représentation de « l'espace qui correspond à [ses] activités » ; les participants ont pu faire référence à leur vie professionnelle, mais pas uniquement, le rapport à l'espace mer-terre se construisant également sur des fondements plus personnels ; en outre, l'étape « d'association d'idées » a pu encourager des réponses plutôt spontanées, donc à sortir de la « posture institutionnelle ».
- Certains temps des séminaires (introduction par des souvenirs ou des liens particuliers à la mer, temps conviviaux multiples) ont également facilité l'expression personnelle.
- Les témoignages recueillis lors des entretiens « post-prospective » montrent d'ailleurs que ces temps « autour de l'atelier » ont également été importants, créateurs de liens inter-personnels et d'expériences riches.

Au final, est apparue une diversité des entrées possibles, témoignant notamment de l'importance des liens affectifs à l'espace Mer-terre. Ces perspectives personnelles et professionnelles se sont enchevêtrées :

- Elles nous semblent devoir être prises dans leur globalité, sans chercher à les dissocier ni les distinguer.
- Elles nous semblent importantes, car c'est aussi (notamment ?) par ces entrées multiples que se croisent les regards, que se construisent les compréhensions, voire que se tissent les liens et se forment les expériences.

## **LES RECOMMANDATIONS**

### **1 - Etre vigilant sur la présence des non-humains, colonne d'eau, cadre de vie...**

Dans le cadre de gestion intégrée du littoral ou de la mer et du littoral, il semble important d'accorder une place significative aux liens entre les hommes et les milieux naturels (espèces, habitats, éléments...). Or nous avons pu observer que si la méthode de prospective

n'effectuait pas une sorte de forçage sur les éléments de nature pour qu'ils entrent en scène, ces derniers n'émergeaient pas à part égale, dans les éléments structurant nos scénarios, avec les éléments humains comme les usages, les choix politiques, l'aménagement du territoire... et ceci même si dans le groupe de participants, nombreux sont ceux qui ont une sensibilité environnementale et une lecture des enjeux environnementaux éclairée.

Aussi si les acteurs souhaitent rétablir une sorte d'équilibre entre les humains et les non-humains, ou même avoir une lecture plus fine des relations entre l'ensemble des éléments qui constituent le système mer-terre, il y aurait intérêt à amener dans la méthode de travail des règles du jeu spécifiques pour conduire à ce que ressortent la composition des milieux naturels, les chaînes trophiques ou encore une plus grande diversité de liens entre ces éléments et la société humaine (santé, paysage, services rendus...). En ce sens il est intéressant de suivre les apports de l'exercice de prospective PERCEE mené actuellement dans l'estuaire de la Seine (cf. chapitre 10)

Ces recommandations sont aussi valables au sein des éléments humains pour mettre en scène davantage la mer comme cadre de vie, et les dimensions sensibles (esthétiques, culturelles, liens immatériels) entre les hommes et la mer et son littoral.

## **2 - Au-delà des résultats de l'exercice, évaluer le processus**

Au-delà des scénarios produits en eux-mêmes, c'est le processus, en tant que créateur de lien notamment, qui doit être évalué. Ce point rejoint l'importance de s'accorder sur ce qui est divergent et convergent, comme développé plus bas.

Cela conduit aussi à insister sur deux caractéristiques clefs dans la démarche :

- La question de la temporalité ; une démarche de prospective s'inscrivant dans un processus de construction de stratégie partagée doit intervenir au bon moment, ni trop tôt, ni trop tard (notamment pour que les positions des acteurs puissent encore « bouger » et que la vision collective puisse se construire),
- L'esprit d'ouverture et de respect mutuel, celui-ci étant indispensable au bon déroulé des séminaires.

Les indicateurs mobilisés pour évaluer le processus seront essentiellement qualitatifs. Ils pourront concerner la diversité des acteurs mobilisés, l'approche intégrée sur les scénarios produits, mais aussi le ressenti des participants eux-mêmes en particulier sur les rapprochements éventuels ou les croisements de regards entre eux, et sur les évolutions des visions mobilisables après les séminaires, lorsque le quotidien prend le dessus.

## **3 - Ne pas s'engager dans un plan trop ambitieux**

A l'évidence, comme le rappelle cet exercice, la formation d'une véritable dynamique collective ne se décrète pas. Aussi faut-il avoir d'emblée pour objectif de privilégier la dynamique multipartenariale, l'échange, plus que le rendu d'un document. Dans cette logique, il peut être suggéré de mettre l'accent sur les outils permettant d'accompagner la formation et le développement de la dynamique collective, tout en répondant aux objectifs formels de planification.

En la matière, l'ambition doit s'inscrire à moyen terme, avec des points d'étapes :

- Constituant des éléments tangibles permettant de maintenir la mobilisation des acteurs ;
- Autorisant l'expérimentation, l'innovation, parce que les points d'étapes sont de toute façon l'occasion d'ajuster les orientations si nécessaire ;

- Permettant une approche de type « gestion adaptative ».

#### **4 - L'importance de s'accorder sur convergences / divergences**

L'exercice dessine-moi a montré que les visions du souhaitable d'un groupe d'acteurs ne convergeaient pas à 100% après deux séminaires de réflexion commune. L'exercice ne souhaitait pas arriver à un compromis mou pour construire absolument une vision partagée. Bien au contraire, il cherchait à voir jusqu'où les convergences pouvaient s'enrichir par de simples échanges de regards et de projections sur l'avenir.

In fine, il apparaît très intéressant de travailler non seulement sur les convergences mais aussi sur les divergences. Notamment il était important de voir comment les divergences ont été formulées après différents temps d'écoute et de débats entre les personnes – étapes après lesquelles les participants arrivent à mieux se comprendre les uns les autres, ou à faire tomber les stéréotypes qu'ils avaient pu attribuer sur certains visages. De fait les divergences qui perdurent sont davantage liées à de profondes différences de visions ou d'intérêts. Ces divergences sont précieuses à identifier pour nourrir les prochaines étapes de la gouvernance sur ce territoire : anticiper et mieux gérer les conflits, être à l'écoute de différentes hiérarchisation des priorités et de nouveaux liens gagnant-gagnant, imaginer d'autres logiques de mise en valeur de la mer...

#### **5 - Zoner « tard » et flou, dans une approche de gestion adaptative.**

Les scénarios produits ont conduit à des discussions et à une réflexion partagée sur le zonage, qui doit intervenir « quand on ne peut pas faire autrement ».

D'un point de vue pratique, cela se traduit :

- Par une démarche de gestion adaptative, autorisant une gestion par « essai/erreur », permettant de prendre en compte l'incertitude, les événements, les réorientations nécessaires (mais aussi les évolutions liées à des changements globaux, la réaction des écosystèmes, l'émergence de conflits, etc.).
- Par une approche favorisant la plurifonctionnalité ou au moins évitant le mono-usage.
- Par le fait de « tracer à gros traits » plus que de délimiter finement. Si l'ambition est d'aller jusqu'à un zonage, celui-ci ne doit être que schématique afin de faire ressortir la dimension stratégique des décisions d'aménagement, et non leur caractère spatial. On sait bien que la question de la planification de l'espace maritime penche aujourd'hui clairement du côté technique, alors que celle-ci revêt un caractère politique qui est largement caché (Kidd & Ellis, 2012). L'ambition d'un zonage flou et tardif est de révéler cette dimension politique, en se dégageant d'une vision technique des choses.

#### **6 - Intérêt d'un regard historique et multi-échelles.**

Une vision de long terme, stratégique est indispensable pour connaître les divergences, dépasser les conflits et s'entendre sur des objectifs partagés. Cette approche de long terme favorise en outre la mise en perspective, l'identification des tendances lourdes et le décryptage des germes de changement, et ainsi de sortir de représentations déterministes et de remettre au centre les marges de manœuvre que peuvent mobiliser les acteurs pour induire du changement.

Le regard doit également s'élargir dans l'espace, articulant plusieurs échelles, à la fois dans la construction du diagnostic (combiner et mettre en lien des enjeux locaux et des enjeux supra-

locaux) et en termes de gestion et de lieux de décisions. Ce point avait déjà été soulevé lors des entretiens préliminaires.

## 6 - QUELLE TRANSFERABILITE DE LA DEMARCHE ?

Fin novembre, un atelier d'échanges a été organisé<sup>10</sup> afin de présenter les enseignements provisoires du projet et d'échanger sur la transférabilité de la démarche. L'analyse de la transférabilité présentée ci-dessous se fonde notamment sur les réflexions issues de cet atelier ainsi que sur les 8 entretiens « post-prospective » au cours desquels les participants aux séminaires de prospective ont également été interrogés sur l'apport d'un exercice de prospective dans le cadre de diverses scènes de gouvernance et plus particulièrement dans le cadre du Conseil Maritime de Façade.

Pour rappel, la « démarche » évoquée ici est celle menée dans le cadre du projet « Dessine-moi... un système mer-terre » ; elle est centrée sur un exercice de prospective conduisant à l'écriture de scénarios exploratoires, mobilisant des outils de spatialisation. En amont, des entretiens initiaux individuels avaient permis d'amorcer la réflexion sur les enjeux du territoire avec les participants aux séminaires.

La transférabilité est envisagée à partir de plusieurs questions :

- Dans quel contexte transférer (sur quel territoire et pour quels objectifs / quelles attentes ?) ?
- Quelles limites de l'exercice ? Quelles difficultés pressenties ?
- Quelles opportunités concrètes ?

### DANS QUEL CONTEXTE TRANSFERER ?

#### Quel territoire pertinent ?

*L'option « façade » (ou territoire vaste), telle que retenue pour le projet « Dessine-moi... un système mer-terre »*

Par sa taille et sa délimitation (mer-terre, aux limites floues ou poreuses, compte tenu des flux qui les traversent), l'espace Manche tout entier, incluant les zones frontalières, est apparu comme un territoire pertinent. Il permet le croisement d'acteurs aux visions/perspectives différentes, la **diversité géographique nourrissant la diversité thématique** (en termes d'enjeux, de perspectives, d'activités, d'histoire et d'expériences locales par exemple). En outre, l'échelle de la façade permet d'aborder des enjeux caractéristiques de la Manche, comme le rail, la mer « presque fermée », etc. Elle permet par ailleurs de s'inscrire dans les processus d'élaboration de politiques stratégiques à cette échelle (en particulier Document Stratégique de Façade).

#### *L'option « territoire de projet »*

La démarche de prospective peut également s'inscrire au regard d'enjeux spécifiques de gestion locale, accompagnant un processus d'élaboration de programme d'actions, de gestion d'un espace délimité (par exemple mise en place d'une coopération locale à l'échelle du Détroit du Pas de Calais), etc. Ici, c'est le projet ou le processus qui définit le territoire.

---

<sup>10</sup> Y étaient invités l'ensemble des acteurs ayant participé à une ou plusieurs étapes du projet (entretiens préliminaires, entretiens initiaux, séminaires de prospective), les membres du comité de pilotage, les membres de la commission permanente du Conseil Maritime de Façade, les membres de la commission spécialisée « Articulation Mer et littoral » du CMF.

### ***Le cas spécifique des espaces transfrontaliers.***

Les espaces transfrontaliers constituent des espaces à enjeux, qui présentent en eux-mêmes des intérêts spécifiques pour la démarche de prospective. Mais l'exercice doit idéalement être mené avec les acteurs des différents pays. Dans le cas spécifique de l'espace Manche, l'intérêt voire la nécessité de refaire un exercice similaire **en incluant les britanniques et les belges** été souligné lors de l'atelier d'échanges. Concrètement, le territoire transfrontalier soulève par contre des difficultés spécifiques liées à la langue et aux moyens financiers pour assurer les missions, d'autant plus importantes pour élaborer des scénarios exploratoires sous forme de récit, pour lesquels les mots comptent particulièrement (voire par exemple la précision de la question initiale, la recherche d'un titre ayant du sens, la discussion sur les termes du récit, etc.).

La focalisation sur un espace transfrontalier spécifique pourrait par contre conduire à centrer les réflexions sur les intérêts divergents et les différences culturelles et linguistiques. Il se peut qu'un territoire large englobant des espaces transfrontaliers facilite le dépassement des oppositions ou divergences culturelles.

*Concernant le territoire pertinent, il ressort donc :*

- L'intérêt d'un territoire large : diversité, enrichissement des perspectives, mise en avant de points communs et un éclaircissement de ce qui fait divergence ?
- L'intérêt d'un territoire plus petit « de projet » : plus opérationnel, en prise avec les conflits existants et recherchant des solutions concrètes. Peut-être plus mobilisateur également ?

### **Au-delà de la caractérisation de l'espace, en termes d'objectifs**

Concrètement, les acteurs consultés (en entretien post-prospective et/ou en atelier) ont souligné l'intérêt pour la co-construction d'un projet. A l'échelle locale et dans une perspective spécifique « mer-terre », un exercice de prospective constitue une étape intéressante dans la préparation de concertations, s'inscrivant par exemple de manière pertinente dans le cadre de l'élaboration d'un document d'objectifs Natura 2000, d'un plan de gestion d'un Parc Naturel Marin ou plus globalement, de politiques de gestion du milieu marin et d'espaces littoraux protégés, de démarche de SCOT avec volet maritime, etc.

La prospective, parce qu'elle mobilise une diversité d'acteurs aux regards et connaissances complémentaires, permet de partager et d'élargir la perception d'un acteur aux enjeux d'un territoire, favorisant une compréhension plus fine et plus élargie de ses enjeux. Sa portée concerne aussi :

- Le dépassement des frontières entre cultures différentes, par exemple entre milieu maritime et terrestre, entre cultures professionnelles (parfois très sectorielles).
- La prise de conscience des limites du « zonage », « approche réductrice et limitant la connaissance des problèmes et la recherche concertées de démarches appropriées ».
- L'acceptabilité sociale de mesures de gestion : « Lorsqu'on a participé à la prospective, on est plus enclin à accepter la prise de décision ». Toutefois, cela conduit parallèlement à s'interroger sur le risque d'instrumentalisation de la démarche.
- La prise de recul : « reporter des choix pragmatiques pour un exercice un peu désincarné ».

## QUELLES DIFFICULTES PRESENTIES ?

### L'apprentissage requis

La première difficulté concerne la mise en œuvre de la démarche elle-même et le changement de pratiques que cela suppose. Les acteurs n'ont pas, pour la plupart, l'habitude de la démarche de prospective : adopter une vision à long terme, confronter les perspectives, changer de regard, élargir les questionnements (temps, espace, thématique), révéler les visions... tout cela peut, selon le quotidien, nécessiter un apprentissage individuel (et un certain « lâcher prise ») de la part des participants, mais aussi collectif/organisationnel (construction du groupe et entente sur des règles implicites et explicites).

Par ailleurs cela traduit aussi des changements induits par rapport aux schémas habituels de décision, en tant que processus (comprenant un certain « détour par le futur » dans le chemin à parcourir, avant d'aborder les leviers d'actions), à faire accepter par chacun (problème de résistance au changement).

### L'articulation entre prospective et décision

En matière de décision, **co-construire ne signifie pas co-décider**. Certains participants à la journée d'échanges ont souligné la nécessité, lorsque l'on met en place ce type de démarche, de ne pas « entretenir la confusion entre co-construire et co-décider » et de clarifier au départ de la discussion, « ce que l'on peut décider ».

L'articulation entre l'exercice de prospective et la prise de décision pose également la question d'une différence d'ouverture possible de la part des acteurs, au moment des deux étapes. L'un des participants à la journée d'échanges sur les résultats du projet s'est posé la question « *Est-on aussi ouvert lorsqu'on négocie ?* ». On ne peut probablement pas s'attendre lorsqu'on aborde l'étape de la décision, à la même qualité d'écoute des acteurs entre eux, que celle observable durant les séminaires.

Une autre approche peut viser une prospective très stratégique, dans une vision à long terme (50 ans), qui conduirait à justifier des actions prises sur les 5 prochaines années. Cela demande clairement un effort de démocratie et de transparence. Il faut en effet être très explicite sur le passage entre un temps exploratoire, sans tabous, où l'objectif est de voir l'ensemble des possibles et de sortir des cadres actuels, et un temps normatif, où l'objectif est de choisir la meilleure solution au regard de cet ensemble des possibles et au regard des responsabilités en jeu.

### L'existence d'échelles différentes

Ce point, à relier avec le précédent, met l'accent sur une certaine contradiction entre les lieux de concertation larges et le pouvoir décisionnel à des échelles locales. Comme souligné par plusieurs acteurs en atelier, il peut apparaître une certaine contradiction « entre donner un rôle d'ensemble (mais non décisionnel) à des instances comme le CMF et étendre les compétences des collectivités territoriales (loi « métropole », GEMAPI...) incitant à des processus décisionnels localisés, centrés sur des intérêts restreints, voire électoralistes ».

Cela renvoie à la question de l'échelle territoriale et de l'articulation complexe entre des lieux de concertation large favorisant des échanges positifs et une prise de recul, et des lieux de décisions plus locaux et centrés sur des problématiques ciblées voire sectorielles. Cette articulation est en lien avec la prise en compte des résultats de la démarche par les instances

décisionnelles et en particulier par les services de l'Etat, qui sont régulièrement pointés du doigt par certains acteurs.

### **La mobilisation des acteurs**

Un dernier point concerne la mobilisation de toutes les parties-prenantes pour les faire contribuer à la démarche. La participation suppose un temps consacré mais aussi le courage de dévoiler ses visions, la volonté de les compléter et compliquer en vue de faciliter les décisions. Enfin, les résultats des séminaires peuvent s'avérer relativement difficiles à mobiliser dans le quotidien des acteurs.

### **DES OPPORTUNITES CONCRETES ?**

#### **Transférer : vers où ?**

Concrètement, plusieurs lieux/espaces (au sens large) ont été cités (en entretien ou lors de la journée d'échanges) comme opportuns pour la mise en œuvre d'une telle démarche :

- En termes institutionnels, dans le cadre de discussions stratégiques en cours : DSF, PAMM, CMF.
- Des lieux spécifiques : le détroit du Pas de Calais (par exemple dans le cadre du projet NOSTRA, renforçant les relations franco-belges) ; le Golfe de Gênes et la zone RAMOGE.
- Des projets spécifiques obligeant à solliciter et confronter de nombreux acteurs. Mais cela peut présenter des difficultés à sortir de pratiques de conflictualités délibérées, car très proche de la négociation (voir la question de l'ouverture soulevée plus haut).
- Plus généralement dans le cadre de projets/processus multi-acteurs (voir à ce sujet la première partie de cette section).

### **Quelle portée, quelle transférabilité dans le cadre du CMF ?**

#### ***Extrait de la synthèse analytique des entretiens post-prospective***

La prospective pourrait être utilisée dans le cadre du Conseil Maritime de Façade (CMF) comme outil de médiation (dialogue) pour la prise de décision à condition, selon un acteur, de limiter l'exercice à un petit groupe restreint afin de faciliter les échanges et les relations informelles. Un autre acteur évoque que la prospective permettrait dans le cadre du CMF de partager un diagnostic, les enjeux et les risques associés, puis de croiser les regards pour l'élaboration de scénarii<sup>11</sup>.

Les personnes interrogées proposent également d'utiliser la prospective comme outil d'accompagnement dans le cadre des concertations pour l'organisation d'un territoire (aires marines protégées, sous-région marine de la DCSMM, bassin hydrographique, etc.) en particulier pour la définition des objectifs, ou l'élaboration d'un plan d'action ou d'un programme de mesures. Elle peut également permettre le rapprochement des représentants des deux rives de la Manche pour une régionalisation de la Manche, ou pour partager des réflexions de gestion entre deux territoires où existent des enjeux similaires.

---

<sup>11</sup> Dans ce contexte, des questions liées à la mise en œuvre concrète dans un cadre stratégique réel méritent d'être soulevées : légitimité, opérationnalité, positionnement des groupes de travail au sein de la décision... Elles seront développées notamment à la suite de l'atelier sur la transférabilité de la démarche organisé le 27 novembre 2014.

## **DES ENJEUX METHODOLOGIQUES DANS LA PERSPECTIVE DE REPRODUCTION DE LA DEMARCHE...**

### ***Extrait de la synthèse analytique des entretiens post-prospective***

L'utilisation de la prospective dans les scènes de concertation demande une réflexion collective en amont de l'exercice sur son niveau d'intervention dans le processus (la prospective semble utile pour définir des objectifs et les actions qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre d'un programme d'action), l'échelle géographique que l'on considère, le nombre et le type de participants (un nombre suffisamment restreint pour maintenir l'authenticité des échanges entre des représentants du territoire mais suffisant pour maintenir de la diversité – l'importance des relais politiques a également été soulignée), et la durée de l'exercice pour s'assurer d'établir des liens solides entre acteurs mais également de permettre aux personnes de se couper un temps de leurs fonctions quotidiennes.

## 7 - APPROPRIATION ET VALORISATION

### QUELLE IMPLICATION ET QUELLE APPROPRIATION ?

...par les acteurs concernés par la gestion de l'espace mer-terre (façade MEMN) ?

#### Les modalités d'implication des acteurs dans le projet.

Les liens avec les acteurs locaux et plus généralement avec des acteurs intervenant sur la zone côtière et marine ont été réguliers, via bien sûr le comité de pilotage (qui comprend notamment 5 membres du CMF) mais aussi via les échanges avec l'AAMP et la DIRM, ainsi qu'à travers la participation d'acteurs aux activités du projet (durant les différentes séries d'entretiens ainsi qu'au cours de l'exercice de prospective) et par la participation de l'équipe de recherche à divers événements tels que les Assises de la mer (Séminaire de Boulogne), le Forum de la Manche (Projet CAMIS), le Coastal Marine Forum (Plymouth) et le Forum TransManche.

La figure suivante présente les différentes étapes du projet en soulignant l'implication des acteurs (nationaux ou de la façade), en soulignant les temps d'information vers le comité de pilotage ainsi que la participation d'autres acteurs et les temps de communication dédiés. Une présentation spécifique du projet à la Commission Permanente du Conseil Maritime de Façade MEMN a eu lieu également le 15 octobre 2014.

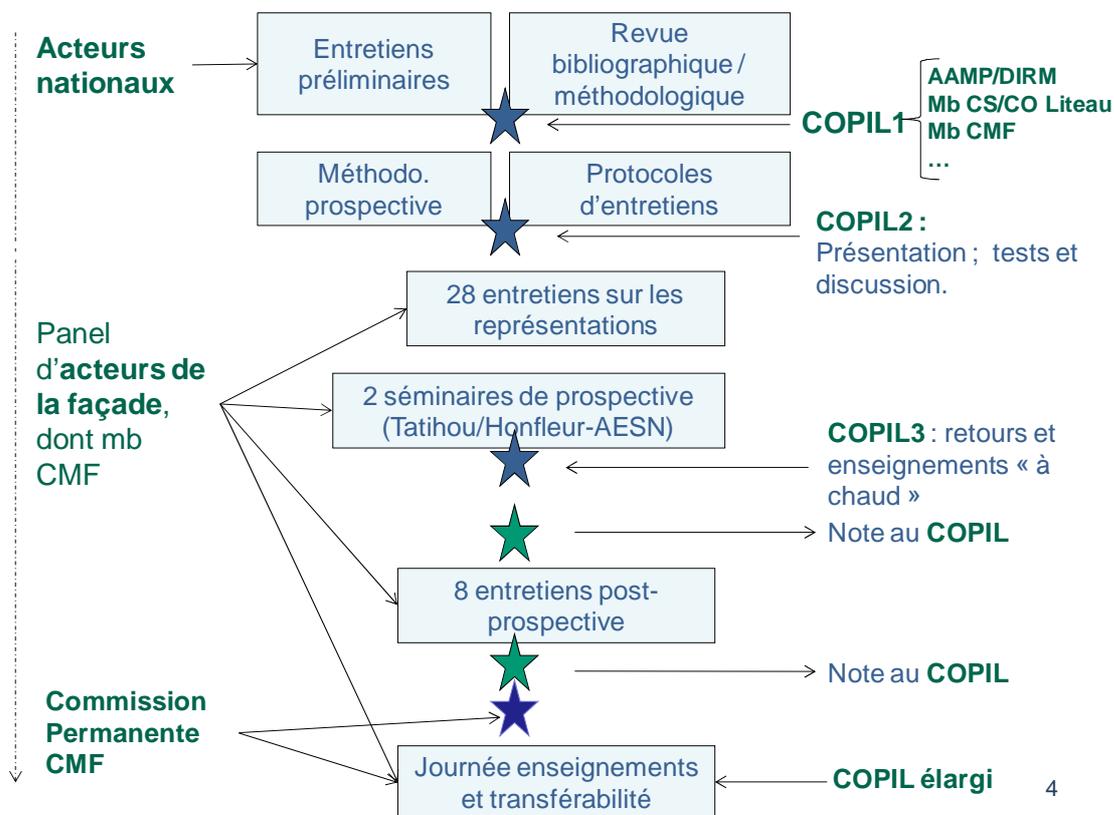


Figure 12 : Implication des acteurs nationaux et de la façade aux différentes étapes du projet.

Au temps mentionnés sur cette figure, s'ajoutent également :

- Des échanges à l'occasion d'événements spécifiques (Coastal and Marine Policy Forum à Plymouth, événements d'autres projets – CAMIS, Pegaseas et bien sûr séminaires du programme LITEAU).
- Un temps de présentation spécifique auprès de la DIRM Nord Atlantique Manche Ouest (NAMO).

Certains organismes et acteurs institutionnels se sont en outre particulièrement mobilisés. C'est le cas notamment de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, présente à toutes les étapes du projet : entretiens préliminaires, entretiens initiaux (avant l'exercice de prospective), séminaires de prospective, entretiens post-prospective. Le second séminaire de prospective a par ailleurs été organisé dans les locaux de la station de Honfleur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ce qui a d'ailleurs permis à l'Agence d'être représentée par deux personnes lors de ce séminaire. Bien sûr outre la richesse des engagements personnels que cela a permis, l'entrée « gestion intégrée / bassin versant / enjeux de l'eau » s'avère particulièrement pertinent dans une approche « système mer-terre ».

### **Quelques retours d'acteurs opérationnels**

Les témoignages suivants permettent également d'enrichir et d'incarner l'appropriation du projet par des acteurs de la façade.

#### **Témoignage de Christophe Aulert, Chef d'Antenne MMN, Agence des Aires Marines Protégées (10 février 2015)**

##### **Apports du Projet Dessine moi... pour l'Antenne Manche Mer du Nord de l'AAMP**

Le projet « Dessine moi... » est un projet de recherche mené dans le cadre du projet LITEAU du MEDDE et cofinancé par l'Agence des aires marines protégées. Ce projet a démarré en septembre 2012 et se terminera en février 2015. A l'origine, les principaux objectifs du projet de recherche « Dessine-moi... » étaient :

- D'appréhender la diversité des représentations des acteurs du système terre-littoral-mer, en ce qui concerne leurs composantes, les relations de causalité qui les lient ainsi que les limites territoriales et systémiques que chacun considère ;
- D'évaluer les changements potentiels de ces représentations, et leur marge de convergence possible, qui résulteraient de la mobilisation des acteurs dans un exercice de prospective partagé pour l'ensemble d'un système mer-littoral-terre ;
- De développer et appliquer des méthodes et outils spécifiques (y compris spatialisés) d'appui à des exercices de prospective permettant d'appréhender et d'explicitier (en limitant les biais) les représentations d'acteurs et leur évolution dans le cadre de tels exercices et dans l'élaboration de stratégies d'intervention partagées.

Ce projet a été organisé, d'une part, autour de questionnaires réalisés auprès d'un panel d'acteurs nationaux et à l'échelle de la façade Manche Mer du Nord, d'autre part, par l'organisation de deux séminaires de prospective regroupant un maximum d'acteurs de la façade.

Lors de ces exercices, plusieurs modes de représentations de l'espace ont été testés ce qui a permis de mieux cerner les enjeux et préoccupations majeurs des acteurs de la façade. Ainsi, nous pouvons remarquer que l'espace représenté par les acteurs est souvent en lien avec les lieux d'interventions de ces derniers : certains très localisés, d'autres représentant un espace englobant l'ensemble de la Manche et de la Mer du Nord, d'autres se limitant à la représentation de leur propres activités alors que d'autres essayant d'être le plus complet possible. Ces derniers sont très rares et nous pouvons ainsi nous apercevoir que les acteurs appréhendent souvent l'espace Manche-Mer du Nord d'après leurs activités, d'après leur vécu, depuis ce qui les concerne en premier lieu.

L'exercice prospectif mené durant les deux séminaires a permis aux acteurs de se projeter à 50 ans. Ainsi, des objectifs communs se dessinent quel que soit l'acteur concerné comme par exemple le développement dans une logique de développement durable, de prise en considération de l'environnement. Après ce constat, nous nous apercevons que selon les acteurs le curseur pour la prise en considération de l'environnement sera différent d'un acteur à un autre. Cela permet de mettre en lumière les points communs entre les acteurs et les points de divergence : éléments importants pour mener une concertation. Un point de divergence fort est apparu, avec deux

groupes en opposition vis-à-vis de la place de l'homme dans la nature : certains pensant que l'homme est un être vivant faisant partie de l'écosystème comme tout autre être vivant, d'autres faisant apparaître l'homme en position supra. Cet exercice a permis de mieux cerner les oppositions, de mieux appréhender les tendances lourdes qui s'imposeront à nous quoi qu'il arrive mais aussi de dégager les points de convergence qui constituent en fait la trame pour un travail en commun pour la gestion de l'espace maritime et littoral. Un constat a également été fait concernant les termes employés : peu de termes en rapport avec la biodiversité ou la protection de la nature même si le terme développement durable a été largement employé et fait consensus. Cela vient peut être du fait que lors des deux séminaires prospective aucune ONG de protection de la nature n'était présente. Il en est de même pour les collectivités qui ne se sont pas mobilisées pour cet exercice. Cela est un regret qui fait défaut pour rendre compte totalement de la complexité du socio-système de l'espace Manche-Mer du Nord. Enfin, l'ensemble des documents réalisés dans le cadre de ce projet sont riches en enseignements. Ce projet a été soutenu par l'AAMP dans la période actuelle où de nombreuses politiques nationales et européennes s'intéressent à la mer, au littoral, à l'interface mer-terre et leur gestion : DCSMM, DCE, PSM, DSF, Stratégie de création et de gestion des AMP... Par conséquent, il est maintenant important que les services de l'Etat utilisent les enseignements de ces travaux pour mener à bien les travaux en cours (PAMM, SAGE...) et à venir (DSF).

### ***Extraits du Compte Rendu de la Commission Permanente du CMF.***

Le projet Dessine-moi a fait l'objet d'une présentation lors de la réunion de la Commission Permanente du CMF le 15 octobre 2014. Une note de synthèse a également été transmise à l'ensemble des membres de la Commission à cette occasion. Le Compte Rendu de la réunion de la Commission Permanente souligne les points et interventions suivants :

- « L'exercice fait ressortir de nouvelles questions : le collectif apporte des questions nouvelles. La richesse apportée par les individus au-delà de leur posture institutionnelle a été soulignée. »
- « Mme BARBIER souligne l'intérêt de la démarche et s'interroge sur une extension à d'autres milieux. »
- « M. LALAUT souligne également l'expertise de la subsidiarité. Le lien terre-mer est à renforcer encore, car c'est un enjeu fondamental pour la gouvernance, d'autant plus qu'il est complexe. »

### **LES RELATIONS AVEC LA DIRM ET L'AAMP.**

Pour rappel, le projet « Dessine-moi... un système mer-terre » bénéficie d'un soutien de l'Agence des Aires Marines Protégées et de la DIRM Manche Est – Mer du Nord. La collaboration a démarré par une réunion de cadrage du projet en octobre 2012.

Le soutien de la DIRM a permis en particulier la mise en lien avec les membres du CMF et plus généralement avec des acteurs intervenant sur la façade Manche Est- Mer du Nord. La DIRM a apporté également un soutien logistique (accueil des réunions internes de l'équipe de recherche et avec le comité de pilotage, hébergement du site internet et d'une plateforme d'échanges).

Les contacts avec la DIRM ont été très réguliers (par téléphone, par mails et en réunion) jusqu'en juin 2013 ; le départ de Denis Van der Putten de la DIRM a été suivi d'une période de transition pour réorganiser le suivi du projet au sein de la DIRM. Entre septembre 2013 et juillet 2014, la DIRM a pu participer aux échanges lors des séminaires de prospective ainsi que durant les comités de pilotage. Par la suite, un nouveau changement de personne référente à quelques mois de la fin du projet n'a pas facilité le suivi continu de la démarche. Néanmoins, les liens et la communication auprès des membres du CMF ont pu être assurés, en particulier auprès de la Commission Permanente.

L'AAMP intervient en tant que co-financeur du projet. Elle a pris part au suivi scientifique et méthodologique du projet<sup>12</sup> et apporte également son soutien par la mise en relation avec les acteurs du territoire. De juin à août 2013, l'antenne Manche Est-Mer du Nord a en outre accueilli et co-encadré Romain Legé (en Master 2 à l'Université de Nantes), comme convenu en octobre 2012. La contribution de l'AAMP a également été très importante dans le traitement cartographique des cartes d'enjeux et la participation à leur analyse en lien direct avec l'équipe de recherche.

Plusieurs membres de l'AAMP ont en outre participé aux diverses réunions tenues dans le cadre du projet : comité de pilotage, tests des outils d'entretien, séminaires de prospective, réunion de restitution et d'échanges...

## **VALORISATION PUBLIQUE ET SCIENTIFIQUE.**

### **Les temps d'échanges à destination des acteurs**

L'annexe 3 résume les différents temps d'échange et les productions à destination des acteurs gestionnaires du système mer-terre. Outre les comités de pilotage et les séminaires internes au projet, trois temps en particulier ont permis de présenter et échanger sur les résultats du projet auprès d'acteurs de la façade :

- La présentation du projet auprès de la Commission Permanente du Conseil Maritime de Façade Manche Est Mer du Nord (octobre 2014) ;
- La journée de restitution auprès d'une diversité d'acteurs de la façade, qui a permis d'échanger sur les résultats et sur la transférabilité de la démarche ;
- Un temps d'échange auprès de la DIRM NAMO.

### **La valorisation scientifique**

L'ensemble des livrables à visée scientifique ou opérationnelle ont été produits et figurent en annexe 2 de ce rapport.

Dans le cadre de la phase 1, un étudiant en Master 2 de l'Université de Nantes a réalisé un stage en collaboration avec l'AAMP (Station MMN) ; il a rédigé un mémoire portant sur les outils de recueil et d'analyse des représentations socio-spatiales et les apports potentiels pour l'aménagement de l'espace maritime (références complètes en Annexe 1).

A ce jour, les résultats du projet ont fait l'objet de communications orales, dans des contextes variés incluant des séminaires et colloques académiques, ainsi que des séminaires ou ateliers rassemblant chercheurs et gestionnaires ou autres acteurs de la façade. Ces interventions ont concerné notamment :

- La méthodologie du projet dans sa globalité (CZC 2014 Conference ; séminaires Liteau ; Forum TransManche) ;
- La méthode de prospective territoriale (Journées d'échanges sur la GIZC) ;
- Les premiers résultats de l'analyse des représentations socio-spatiales (Marine and Coastal Policy Forum).

Les nombreuses activités et les délais resserrés du projet n'ont pas encore permis une pleine valorisation scientifique des apports du projet pour le moment. Toutefois, le matériau recueilli

---

<sup>12</sup> Echanges réguliers par mails, participation aux réunions du comité de pilotage ainsi qu'aux tests et debriefing sur les outils de représentations socio-spatiales.

et les enseignements dégagés nous permettent de considérer plusieurs axes de valorisation durant l'année 2015, concernant :

- Les principaux constats et enseignements de la démarche dans la perspective de la planification spatiale maritime (article prévu) ;
- L'analyse des représentations socio-spatiales par les profils de valeurs (communication écrite soumise / article prévu) ;
- La mise en perspective des approches de gestion intégrée sur terre et en mer (communication écrite soumise) ;

La liste des rapports et des communications et articles (réalisés, soumis ou prévus) figure en annexe 1 de ce rapport.

### **La communication interne et le site internet du projet**

- Communication interne (équipe de recherche, partenaires et COPIL) : un site ftp a tout d'abord été mis en place par la DIRM MEMN afin de faciliter la communication entre les chercheurs ainsi qu'avec les membres du comité de pilotage. Toutefois, le changement de la personne référente pour le projet au sein de la DIRM a conduit à faire évoluer l'outil mobilisé, avant même sa pleine utilisation. Un compte sur la plateforme Alfresco a permis de déposer des documents. Cette plateforme devait également faciliter les échanges (réactions, commentaires) entre l'équipe de recherche et le comité de pilotage. Néanmoins, l'outil s'est avéré trop peu mobilisé, en partie en raison d'une appropriation complexe (certaines personnes n'ont pas réussi à accéder au compte), et en partie parce que son alimentation s'avérait preneuse de temps au regard du calendrier resserré. Au final, les échanges ont eu lieu de manière plus classique par des réunions et séminaires, et par les mails.
- Communication externe : le site internet du projet est hébergé par la DIRM MEMN : il présente à ce jour des documents de synthèse et des communications (posters et diaporamas) concernant le projet. Une fois validés, certains livrables pourront également être déposés sur le site :

<http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/dessine-moi-un-systeme-mer-terre-a144.html>

## **8 – MISES EN PERSPECTIVE ET LIENS AVEC D'AUTRES PROJETS**

### **LES DEMARCHES DE PROSPECTIVE SUR L'ESTUAIRE DE LA SEINE**

#### **Liens entre « Dessine -moi » et deux démarches de prospective sur l'estuaire de la Seine aval**

La prospective sur l'estuaire de la Seine menée en 2004 visait à une meilleure compréhension des fonctionnalités de l'estuaire au regard des interactions amont et aval le long du fleuve et des futurs projets d'aménagement portuaires (notamment port 2000). Cet exercice a été porté par l'agence de l'eau Seine Normandie et la DIREN. Un second exercice de prospective a été engagé en 2013 sur la restauration des fonctionnalités de l'estuaire dans le cadre d'un projet de recherche PERCEES (sous la coordination d'A. Coreau, AgroParisTech) financé par la Fondation de France. Nous proposons dans les paragraphes suivants d'apprécier comment « dessine moi » s'articule avec les deux autres démarches.

#### **Territoires et enjeux**

L'estuaire Seine est un constituant important du territoire traité dans « dessine-moi » car c'est un lieu crucial d'expression et de crispations des liens mer-terre. Il focalise de nombreux enjeux qui sont fortement ressorti dans dessine moi tels que : qualité et pérennité des écosystèmes littoraux (ZH, près salés, vasières...), qualité de l'eau et pollutions telluriques du milieu marin, aménagement de la côte et dynamiques économiques, aménagement des ports et structuration des échanges avec l'hinterland, activités économiques littorales (pêche, tourisme extraction...), coopération entre les entités portuaires et les collectivités...

Pour autant les deux exercices sur l'estuaire de la Seine (2004 et 2013) tiennent peu compte des milieux marins au-delà de l'estuaire.

Ce sont des prospectives fluviales avec des caractéristiques maritimes liées aux échanges eaux douces/salées, aux échanges marchands avec le reste du monde et aux activités maritimes emblématiques des grands estuaires (pêches côtières, granulat, trafic marchand...). Les questions des EMR, les conséquences du changement climatique sur les milieux marins et les risques d'aléas côtiers, les liens avec les anglais ou les belges ou encore la planification des activités en mer n'entrent pas en jeu (ce qui est légitime au regard de la question posée par ces exercices que sont les fonctionnalités écologiques de l'estuaire), alors qu'elles sont fortement structurantes dans « dessine moi ».

#### **Méthode / acteurs**

L'objectif de la prospective estuaire de la Seine en 2004 est d'éclairer les acteurs sur les fonctionnalités écologiques de l'estuaire et sur leurs liens avec l'aménagement des GPM (Le Havre et Rouen) dans le cadre de port 2000, et donc de décroiser les savoirs entre les acteurs et de construire une vision commune des liens entre fonctionnalités environnementales et activités dans l'estuaire. Le projet est ainsi très relié à des problématiques d'aménagements et à des questions relatives aux fonctionnalités qui pourraient être conservées : les quelles et comment les conserver (investissement dans le maintien de fonctionnalités, compensation, ingénierie/versus laisser faire, etc.).

Le projet de 2004 est en prise étroite avec un processus de décision et d'orientation stratégique sur les moyens à investir pour les fonctionnalités estuariennes et sur les besoins d'émergence d'un projet global et partagé entre GPM, collectivités, Etat, acteurs de l'estuaire. Le projet Dessine moi se différencie sensiblement de celui-ci en ce qu'il est moins relié aux prises de décision.

La méthode suivie en 2004 est proche de celle de « dessine-moi » et l'a indirectement nourrie<sup>13</sup> : construction d'une base prospective, construction de fiches thématiques, identification des variables clefs, construction de scénarios narratifs alternatifs (et donc contrastés). Ces phases ont été menées en lien étroit avec un groupe d'acteurs (même si restreint) dans les deux exercices (dont certains sont communes : GPM, collectivités, scientifiques, agences de l'eau...). Le projet Dessine moi a remobilisé certaines personnes ayant participé à l'exercice de 2004 (entretiens, participation aux séminaires, gestion du projet...).

Le temps et les moyens investis dans l'exercice Seine aval sont importants et ont permis de tenir de nombreuses réunions (6 réunions de travail entre novembre 2013 et juin 2014), des analyses poussées des interactions entre les variables du système considérée ainsi que l'écriture de fiches variables (une trentaine de fiches construites) notamment sur les dimensions socio-économiques.

Partant du constat que l'exercice de 2004 ait insuffisamment exploré les dimensions écologiques et qu'il n'ait pas pu aboutir à des actions finalisées et globalisées, un nouvel exercice a été proposé. Le projet PERCEE en 2013 propose ainsi d'avancer plus en profondeur sur les dimensions écologiques et hydro-morphologiques. Il s'inscrit dans la suite de l'exercice de 2004 avec une approche différente : la construction de scénarios écosystémiques dans un premier temps puis la réintégration des dimensions socio-économique dans un second temps.

La méthode suivie en 2013 sur l'estuaire Seine diffère ainsi sensiblement. Bien qu'elle vise à construire des scénarios littéraires à 2065, elle développe de manière originale le volet écosystémique : fonctionnalités et hydro-morphologie. Ce choix vient du constat que les exercices de prospective ont tendance à reléguer cette dimension en second plan de manière intentionnelle ou non. Aussi le projet s'est appuyé sur un large panel d'acteurs et notamment des scientifiques et des experts spécialisés sur les écosystèmes estuariens, les dynamiques hydro-morphologiques de l'estuaire et la restauration écologiques.

A travers le projet dessine moi nous avons pu aussi constater la difficulté de traiter avec plus de réciprocity les dimensions socio-économiques et les dimensions écologiques. En ce sens le projet PERCEE apportera des éléments méthodologiques innovants qui pourraient être réinvestis à l'échelle de la Manche.

## **Enseignements**

Les prospectives menées dans l'estuaire de la Seine ont des résonances fortes avec l'exercice « dessine-moi ».

---

<sup>13</sup> La méthode « dessine-moi » est inspirée des expériences menées avec l'Agence des aires marines protégées et notamment du projet Spamp (2009-2012) animé par Sébastien Treyer et Charlotte Michel. Sébastien Treyer a participé à la méthodologie de la prospective « estuaire de la Seine » en 2004 en tant que membre du comité technique.

La première menée en 2004 concentre un échantillon d'enjeux qui sont nettement ressortis dans Dessine moi. L'estuaire de la Seine est un lieu symbolique d'expression des liens mer et terre. La proximité méthodologique doit aussi être soulignée.

La seconde prospective sur l'estuaire lancée en 2013 (après le démarrage de dessine moi) apportera des résultats forts instructifs en terme de méthode et d'incidence sur les politiques intégratives ou les politiques visant à réguler les équilibres entre aménagement et environnement.

Très axées sur la question de la restauration de l'estuaire ces deux prospectives diffèrent cependant de « Dessine-moi » qui a appréhendé un territoire beaucoup plus vaste et sous un angle plus holistique de développement durable des liens mer et terre.

## LES INITIATIVES ET LES PROJETS LIES A LA GOUVERNANCE ET LA GESTION A L'ECHELLE DE LA MANCHE.

Plusieurs projets ont été développés récemment concernant la gouvernance de l'Espace Manche. Nous expliquons ici les liens avec trois d'entre eux en particulier :

- Les projets interreg CAMIS et PEGASEAS
- Le projet TRANSMASP.

### Le projet Pegaseas

Il s'agit d'un projet Interreg de capitalisation transmanche, « dont l'objectif est de promouvoir une gouvernance efficace de l'écosystème de la Manche ».

Le tableau suivant relève plusieurs éléments de convergence entre les messages clefs ou enseignements des projets « Dessine-moi » et Pegaseas et souligne certains axes spécifiques, pour lesquels la prospective, telle qu'abordée dans le cadre du projet « Dessine-moi un système mer-terre », apporter une approche ou des outils intéressants. Il se fonde notamment sur le Compendium publié dans le cadre de Pegaseas (<https://www.pegaseas.eu/fr/wp-content/uploads/sites/2/2014/07/PEGASEAS-Compendium-FRANCAIS.pdf>).

Éléments convergents entre les messages clefs de Pegaseas et Dessine-moi	Compléments éventuels de « Dessine moi »
<b>Travailler à l'échelle Manche : avoir une représentation complexe de cette échelle, imaginer ce que pourrait être une gestion partagée de la mer</b>	
<b>Améliorer la compréhension des liens entre les systèmes marins et côtiers et les services rendus</b>	La construction de scénarios à l'échelle de la Manche peut favoriser cette compréhension.
<b>Favoriser des coopérations transectorielles et transfrontalières sur des thèmes qui n'ont de sens qu'à l'échelle Manche</b>	Construire des visions partagées des liens mer-terre pour favoriser ces coopérations et la prospective peut être une première forme de construction de regard croisé.
<b>Construire des stratégies, des éléments de prospective, adaptatives et adaptés Construire des lieux de concertation dédiés à la mer</b>	
<b>Formuler des aspirations partagées</b>	« Dessine-moi » souligne l'intérêt de saisir,

	en parallèle, nos divergences, nos visions non partagées.
<b>Donner du sens aux Aires Marines Protégées à l'échelle Manche « que voulons nous protéger exactement ».</b>	« Dessine-moi » conduit plutôt à s'interroger sur : « protéger quoi ? pour qui ? Pour quelles fonctionnalités ? », avec une visée stratégique explicitée.
<b>Produire des plans adaptatifs en tenant compte des effets du long terme.</b>	La démarche de prospective développée dans « Dessine-moi » apporte un certain recul par rapport aux données probantes. Cela conduit à envisager également le développement d'outils de pilotage dans l'incertitude, tout en s'attachant à une approche transparente, cohérente et à des visions dévoilées.

**Le projet CAMIS (2009-2013)** était un projet interreg IVA (Manche) visant à développer et mettre en œuvre une stratégie maritime intégrée dans l'espace Manche. Il a impliqué 19 partenaires français et britanniques (voir : <https://camis.arcmanche.eu>). Le coordonateur du projet est membre du comité de pilotage de « Dessine-moi... un système mer-terre ». Par ailleurs, l'équipe de recherche a participé au Forum de la Manche organisé dans le cadre de CAMIS en mars 2013. Le projet CAMIS a constitué un réseau d'acteurs particulièrement étoffé et varié, croisant une diversité de regards (y compris d'outre-manche) sur les politiques maritimes et littorales, permettant une information actualisée sur la gouvernance de l'espace Manche et sur les approches françaises et britanniques de la gestion intégrée. CAMIS fait partie du CLUSTER analysé par PEGASEAS.

Les projets CAMIS et Dessine-moi s'intéressent tous deux à l'Espace Manche dans une perspective de gestion intégrée ; ils diffèrent toutefois par leur envergure (et leur partenariat) et par leur approche. Dessine-moi un système Mer-Terre est moins centré sur la synthèse et la mise en réseau des initiatives en cours, mais davantage sur le processus, le croisement des visions et une approche méthodologique (prospective) et analytique (en particulier sur les représentations).

**Le projet CHARM (Interreg IV A, 2008-2012)** a développé une approche intégrée pluridisciplinaire des ressources maritimes à l'échelle de la Manche, dans l'optique d'offrir « aux décideurs un rapport sur l'état de l'écosystème de la Manche et une série d'outils basés sur les connaissances scientifiques de la gestion durable des ressources marines vivantes ». Il a fourni une importante synthèse de connaissances dans des divers champs liés aux enjeux de gestion. Ces connaissances ont notamment pu être mobilisées dans le cadre de Dessine-moi, pour la réalisation des fiches variables en amont de l'exercice de prospective. Le projet CHARM fait partie du CLUSTER PEGASEAS ([www.charm-project.org](http://www.charm-project.org)).

**Le projet TRANSMASP (Planification Spatiale Maritime Transfrontière – 2011-2012)** a été porté par Betty Queffelec (aujourd'hui Maître de Conférence à l'Université de Bretagne Occidentale), dans le cadre de son post-doctorat à l'Université de Gant (Belgique). Il concernait l'exploration de l'impact des frontières, qu'elles soient naturelles ou juridiques, sur la mise en œuvre de la planification spatiale maritime. Des liens se sont établis notamment par des échanges d'informations, la consultation des résultats du projet (site internet : [www.transmasp.ugent.be/transmaspnl.html](http://www.transmasp.ugent.be/transmaspnl.html)) et la sollicitation de Betty Queffelec pour un entretien préliminaire (activité A2) dans le cadre du projet.

Le projet TRANSMASP est ciblé sur les territoires frontaliers ; toutefois les échanges avec Betty Queffelec ont permis d'approfondir nos réflexions sur les liens mer-terre et la gouvernance (notamment dans la revue de littérature et le cadrage), les enjeux spécifiques des territoires adjacents (éléments intégrés dans le diagnostic prospectif – fiche variable sur les territoires adjacents), et plus globalement la relation homme-environnement marin et la gouvernance de l'espace Manche.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. Coreau et al. « Quelle restauration de l'estuaire Seine ? » Rapport intermédiaire. Phase 1 du projet PERCEE. Implication des scientifiques ». AgroParisTech. Décembre 2014.

Agence de l'eau Seine Normandie, DIREN. Démarche prospective à l'horizon 2025 de l'estuaire de la Seine. Rapport final. Septembre 2004.

Petit, L et Carpenter, A (2014). Vers une Meilleure Gouvernance de l'Ecosystème de la Manche. Rapports du Projet Promouvoir une gouvernance efficace de l'écosystème de la Manche (PEGASEAS), INTERREG IV A.

Site des projets consultés :

Projet CAMIS

<https://camis.arcmanche.eu/home/>

Consulté le 17/06/2014.

Projet CHARM3 :

<http://www.charm-project.org/fr/>

Consulté le 30/10/2013

PROJET TRANSMASP

<http://www.transmasp.ugent.be/transmaspfr.html>

Consulté le 25/06/2012

## **ANNEXE 1 : VALORISATION**

### **Communications à colloque (passées)**

- Kervarec F. et C. Michel (2013), « Représentations sociales, prospectives et planification stratégique en Manche Est Mer du Nord », *Atelier LittOcéan : Stratégies maritimes : réconcilier les gestions terre-mer*, Paris, 30 mai.
- Michel C. (2013), La prospective et les Aires Marines Protégées, *Journées d'échanges sur la GIZC : la prospective en appui à la décision et à la gestion intégrée des zones côtières*, Montpellier, 26 septembre.
- Michel C., Aulert C, Kervarec F., Trouillet B. (2014) « Dessine moi... un système mer-terre », poster, Forum TransManche « Promouvoir une gouvernance efficace de l'écosystème de la Manche », Projet Pegaseas, Caen, 2et 3 juillet.
- Kervarec F., Raveau A., Arama Y., Hernandez S., Michel C., Trouillet B., Legé R. (2014) Questioning stakeholders' representations of sea-land interface in the perspective of integrated governance, *2<sup>nd</sup> Marine and Coastal Policy Forum*, 18-20 June, Plymouth.
- Trouillet B., Legé R. 2013. Prospective and Marine Spatial Planning: Some thoughts about the French Case. Seminar Assessing Progress in Marine Spatial Planning, MSP Research Network, University of Liverpool, 29-30 mai.
- Trouillet B., Kervarec F., Arama Y., Legé R. Michel C., Raveau A., 2014. A prospective exercise to develop a common vision to support MSP? An experimentation in France. CZC 2014 Conference "Our Coasts: Legacies & Futures", Halifax, 15-19 juin.

### **Communications à colloques (soumises) :**

- Krowicki F., Raveau A., Kervarec F., Comparative analysis of marine and land management instruments for land-sea integration, Soumis à : Mare Academic Conference, People and the SeaVIII (juillet 2015).
- Kervarec F., Arama Y., Hernandez S., Krowicki F., Legé R., Michel C., Raveau A., Trouillet B., Analysing the diversity of stakeholders' socio-spatial representations of sea-land interface, Soumis à : Mare Academic Conference, People and the SeaVIII (juillet 2015).

### **Articles (à soumettre)**

- Article (collectif) à soumettre en 2015 à la revue *Marine policy* sur les enseignements tirés d'un exercice de prospective pour la planification de l'espace maritime en France.
- Kervarec F., Arama Y. et al. L'analyse de la diversité des représentations socio-spatiales du système mer-terre, article à soumettre en 2015.

## **Mémoire de master**

- Legé R. 2013. Prospective et représentations socio-spatiales. Réflexions sur les outils et les apports potentiels pour l'aménagement de l'espace maritime. Le cas de la Manche Est - mer du Nord. Mémoire de Master 2 GAEM, Université de Nantes, Dir. Trouillet B. 82 p.

## **Rapports de recherche**

- Arama Y. (2013), Représentations sociales du système mer-terre ; Rapport du projet « Dessine-moi un système mer-terre », Programme LITEAU-MEDDE / AAMP.
- Kervarec F., Arama Y., Hernandez S., Krowicki F., Legé R., Michel C., Raveau A. et Trouillet B. (2013), L'analyse des représentations socio-spatiales. Rapport du projet « Dessine-moi un système mer-terre », Programme LITEAU-MEDDE / AAMP.
- Kervarec F., Krowicki F., Raveau A. (2013), Les approches de gestion du système mer-terre. Rapport du projet « Dessine-moi un système mer-terre », Programme LITEAU-MEDDE / AAMP.
- Legé R., Trouillet B., 2014. Note méthodologique sur les outils de représentations sociospatiales. Rapport du projet « Dessine-moi un système mer-terre », Programme LITEAU-MEDDE / AAMP, Laboratoire LETG-Nantes Géolittomer, Nantes.
- Michel C., (2013), Méthode de prospective. Rapport du projet « Dessine-moi un système mer-terre », Programme LITEAU-MEDDE / AAMP.
- Michel C. (2013), Prospective Maritime et Littorale ; Rapport du projet « Dessine-moi un système mer-terre », Programme LITEAU-MEDDE / AAMP.
- Michel C., Kervarec F., Raveau A. (2013), Note sur les enjeux issus des entretiens préliminaires. Rapport du projet « Dessine-moi un système mer-terre », Programme LITEAU-MEDDE / AAMP.
- Michel C. et al. (2013), Diagnostic prospectif ; Rapport du projet « Dessine-moi un système mer-terre », Programme LITEAU-MEDDE / AAMP.
- Michel C. et al. (2013), Synthèse de l'analyse des produits de l'exercice de prospective ; Rapport du projet « Dessine-moi un système mer-terre », Programme LITEAU-MEDDE / AAMP.
- Raveau A., Kervarec F., Michel C. (2014), Synthèse analytique sur l'évolution des représentations, Rapport du projet « Dessine-moi un système mer-terre », Programme LITEAU-MEDDE / AAMP.

## ANNEXE 2 : LIVRABLES

Liste et numérotation des livrables :

Phase	Numéro	Livrable
<b>I</b>	A1	Rapport de synthèse de la bibliographie existante
<b>I</b>	A2	Rapport de synthèse sur l’appréhension des enjeux d’interface par les acteurs et décideurs
<b>I</b>	A3	Note méthodologique sur les outils et biais induits par leur utilisation
<b>I</b>	A4	Note explicative sur la méthodologie de prospective
<b>II</b>	A5	Diagnostic prospectif
<b>II</b>	A6	Rapport analytique sur les représentations socio-spatiales
<b>II</b>	A7, A8, A9	Compte rendu des ateliers Synthèse de l’analyse des produits de l’exercice de prospective
<b>II</b>	A11	Synthèse analytique sur l’évolution des représentations
<b>III</b>	A15	Note communicante sur la transférabilité.
<b>III</b>	A16	Synthèse de l’atelier

L’ensemble de ces livrables sont joints à ce document. Les livrables A12, A13 et A14, correspondent aux résumés exécutifs et au rapport de synthèse.

Site internet du projet : <http://www.dirm-memn.developpement-durable.gouv.fr/dessine-moi-un-systeme-mer-terre-a144.html>

### ANNEXE 3 : REUNIONS TENUES DANS LE CADRE DU PROJET

Titre	Date et lieu	Participants	Objectifs de la réunion	Conclusion/résultats
<b>Réunion de lancement</b>	20/09/2012 - Paris	Equipe Projet	Constitution de l'équipe Répartition des tâches Premiers choix méthodologiques	Accord sur les choix méthodologiques. Planning de travail établi avec répartition.
<b>Réunion DIRM-AAMP</b>	Novembre 2012 – Le Havre	Equipe Projet – DIRM – AAMP	Prise de contacts Présentation de l'approche Ecoute des attentes et échanges Recensement des acteurs	Ecoute des attentes de la DIRM et de l'AAMP par rapport au projet. Organisation des contacts avec le CMF. Recensement des acteurs à rencontrer pour les entretiens préliminaires.
<b>COFIL1</b>	15 janvier 2013 – Le Havre	Equipe Projet – Membres du COFIL	Prise de contacts Présentation de l'approche et retours des membres du COFIL.	Nombreux échanges et réactions sur les différentes étapes du projet. Nécessité de clarifier l'implication des acteurs dans le projet.
<b>Réunion d'équipe</b>	Avril 2013 - Skype	Equipe Projet	Point d'avancement et échanges sur les premières versions de livrables Préparation de la réunion de juin	Discussion de fonds sur les livrables en cours. Organisation de la réunion et des tests prévus en juin.
<b>Réunion sur les outils de représentations socio-spatiales (COFIL2)</b>	3-4 juin 2013 – Le Havre (DIRM)	Equipe Projet – Membres du COFIL	Présentation des travaux Tests Echanges méthodologiques sur la Phase 2	Choix des outils, premiers éléments du protocole d'entretiens. Organisation de la phase 2
<b>Séminaire de Prospective 1</b>	Novembre 2013 Tatihou (CNL)	Equipe Projet AAMP- DIRM et Acteurs de la façade (dont CMF)	1 <sup>ère</sup> étape de l'exercice de prospective exploratoire sur 2,5 jours	1 <sup>ère</sup> rencontre avec les participants, création du groupe. Elaboration de trois scénarios exploratoires
<b>Séminaire de prospective 2</b>	Février 2014 Honfleur (AESN)	Equipe Projet AAMP- DIRM, Acteurs de la façade (dont CMF)	2 <sup>ème</sup> étape de l'exercice de prospective sur 1,5 jour	Mise en débat des scénarios, discussion sur le souhaitable et les leviers d'actions.
<b>COFIL 3</b>	Février 2014 Le Havre (DIRM)	Equipe Projet – Membres du COFIL	Présentation des premiers éléments d'analyse des représentations et des résultats issus des séminaires « à chaud »	Discussions sur les premiers livrables, réactions et enrichissement méthodologiques, témoignages.
<b>Réunion d'équipe</b>	Mars 2014 Nantes	Equipe Projet	Organisation de l'analyse (phase 2) et de la phase 3	Note méthodologique d'analyse des représentations et de leurs évolutions Note d'orientations du projet à destination des membres du COFIL
<b>Réunion d'équipe</b>	Septembre 2014	Equipe Projet	Travail sur les constats et enseignements du projet et sur la valorisation des résultats	Premiers éléments partagés sur les constats et enseignements (note) Feuille de route pour la valorisation scientifique et opérationnelle Note à destination du COFIL concernant notamment les premiers enseignements se dégageant.
<b>Présentation à la Commission</b>	10 Octobre 2014 -	Membre de la CP du CMF /	Présentation du projet et des éléments de résultats	Témoignages de 2 participants à l'exercice et membres de la Commission

<b>Permanente du CMF</b>	Rouen	F. Kervarec		Permanente Contacts et transmission d'une note actualisée de présentation du projet
<b>Journée de Restitution / COPIL4</b>	Rouen	Equipe Projet et acteurs de la façade	Présentation de la démarche et des enseignements provisoires, débat sur la transférabilité.	Participants peu nombreux, mais diversifiés ; nombreux échanges Synthèse de l'atelier (Livrable A16) Alimentation de la note sur la transférabilité (Livrable A15)
<b>Rencontres avec la DIRM NAMO</b>	Nantes	F.Kervarec, C. Michel et représentant de la DIRM NAMO	Présentation de la démarche du projet et discussions.	Prises de contacts et échanges sur la démarche et ses apports.

#### ANNEXE 4 : IDENTIFICATION DES ENJEUX MENTIONNES DANS LES ENTRETIENS

<b>Enjeux environnementaux</b>		<b>Nombre de personnes l'ayant cité</b>
1	Existence d'AMP avec un maillage pertinent	3
2	La préservation des espèces et des habitats (marins et littoraux) et la productivité des milieux marins	14
3	Les compromis à trouver entre développement et protection	8
4	La mise en valeur du patrimoine naturel et culturel (AMP, PNR, Caps, Mont St Michel...)	1
5	La régulation de conflits entre protection d'espèces emblématiques et activités économique	1
6	Les paysages côtiers et l'étalement urbain : vers une banalisation ?, vers une perte de fonctionnalité ? vers une évolution de l'attachement territorial	4
7	La gestion des stocks de poissons	1
8	La qualité de l'eau et les diverses sources de pollutions	10
9	Les virus sur les espèces halieutiques	1
<b>Enjeux liés au tourisme</b>		<b>Nombre de personnes l'ayant cité</b>
1	L'attractivité des sites pour les loisirs et la pression saisonnière liée à la fréquentation	3
2	La pression démographique sur le littoral et la question de l'urbanisme littoral	3
3	Le développement touristique où comment fixer le tourisme sur le territoire ;	1
<b>Les enjeux de géopolitiques et de gouvernance régionale</b>		<b>Nombre de personnes l'ayant cité</b>
1	Les connexions avec les pays voisins : construire un monde commun avec les anglais	1
2	La position de la Manche comme porte de l'Europe, le positionnement des GPM français, construire une capacité d'ouverture sur le monde	2
3	L'unité de la Manche comme un territoire commun / régionalisation de la gouvernance, gestion des îles, coopération entre région (Fr et GB), avec les difficultés de règlementations différenciées (concurrence biaisée)	7
4	Les PNM, Nat 2000, les PNR comme lieux d'échange, comme lieu d'innovation, d'expérimentation du vivre ensemble	3
5	La gestion du Détroit : absence de prise en compte	2
6	La réunification des deux Normandie	2
7	Le partage de l'espace entre activités et entre région, la gestion du multi-usage et des conflits d'usages : dans les estuaires (Seine), sur la qualité de l'eau, pour et dans les champs d'éolienne, à proximité du rail, dans des	10

	zones intenses de superposition d'usage, sur les sites d'exploitation des granulats (liens avec la pêche)	
8	Une représentation multi échelle du système Manche : Manche, Europe, OSPAR...	1
9	Le développement de vision stratégique globale et complexe	1
	<b>Les enjeux liés aux activités en mer</b>	<b>Nombre de personnes l'ayant cité</b>
1	L'installation des éoliennes, hydrolienne : arrivée d'un nouveau milieu marin, alliance avec conchyliculture, changement d'équilibre, nouveaux horizons économiques, autonomie énergétique, risque de collisions	10
2	Les nouvelles pratiques/techniques dans les filières	2
3	L'intégration territoriale des activités maritimes industrielles notamment dans les grands ports, la naturalité des estuaires, l'extension des ports	4
4	Vivre avec les risques d'accidents : nucléaire, trafic maritime, marée noire, collusion, pollution	10
5	L'arrivée de la propulsion GNL : opportunité pour les ports français	1
6	Le développement des ports et des GPM et leur lien avec l'hinterland, avec le nord de l'Europe, capter de nouvelles opportunités (EMR), maintenir un savoir-faire notamment de pêche et de transformation des produits halieutiques	2
	<b>Les enjeux liés à l'évolution du trait de côte</b>	<b>Nombre de personnes l'ayant cité</b>
1	Dynamique hydro sédimentaire : envasement, polder, lutte contre la mer, remontée de la mer, prèes salés, dépoldérisation, perte de territoire, pérennisation des plages	9
<b>1</b>	<b>Les enjeux inconnus</b>	<b>2</b>